

Ce que l'on pardonne le plus difficilement aux autres, c'est d'avoir raison.

J. PRAVIEUX.



L'espérance est entée: il n'y a qu'elle qui sache attendre.

Comtesse DIANE.

VOL. XXV — No 149

Nuageux et plus chaud.

MONTREAL, MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1927

Maximum: 52; Minimum: 44.

PRIX: TROIS SOUS

Une déchéance irrémédiable

Le parti conservateur déchu pourra-t-il se relever dans l'estime populaire avec la convention de Winnipeg? Nous ne le croyons pas. Sa déchéance est trop profonde. Tout observateur consciencieux, en même temps qu'il constate le prestige grandissant du parti libéral, ne peut nier le discrédit complet où est tombé le parti conservateur.

D'un côté, nous voyons le parti que dirige M. Mackenzie King régner et gouverner notre pays avec les plus heureux résultats. Nous retournons aux beaux jours de la prospérité qui a illustré le régime Laurier. Depuis 1921, les progrès du Canada sont constants. La marche ascendante de notre commerce étonne le monde. Le Canada, de plus en plus autonome, est connu et apprécié partout.

Cette oeuvre de relèvement, après la tourmente de la guerre, cette union à l'intérieur, cette extension de notre influence à l'extérieur, cette ère de prospérité qui règne dans tous les coins de notre patrie, tout cela s'est accompli depuis que le parti libéral a repris le timon des affaires, sous la direction habile et honnête d'un vrai Canadien, Mackenzie King.

Les libéraux sont fiers des travaux réalisés, ils nourrissent de grands espoirs pour l'avenir et ils se serrent en rangs compacts autour de leur chef sans peur et sans reproche.

Changeons maintenant de tableau et voyons le parti conservateur.

Ce parti, qui fut grand, est tellement désemparé, disloqué, qu'il est devenu le jouet d'un homme comme M. Guthrie, un transfuge politique sans principes stables, sans logique et sans gloire. Où trouver une meilleure preuve de la pénurie et de la pauvreté de l'ancien parti de MacDonald et de Cartier?

Un parti qui aurait eu de la cohésion, de la vigueur, du caractère, de la vitalité aurait résisté à l'accaparement d'un tel aventurier politique.

Il est bien vrai que M. Guthrie n'a été nommé que chef temporaire et que l'on essaiera d'en choisir un plus digne, à la convention de Winnipeg. Mais quels sont les chefs qui apparaissent à l'horizon, où est le programme nouveau du parti déchu, quelles idées neuves apportent les conservateurs?

Les chefs? Les moins mauvais sont sûrs d'être évincés à la convention. Les autres sont ou des hommes sans valeur ou des tories. Passer de l'un à l'autre, c'est tomber de Charybde en Scylla.

Le programme? Il ne pourra être qu'incohérent. Tirailles en tous sens, par leur passé, par les exigences du présent et les craintes de l'avenir, les conservateurs tirent à hue et à dia, trépigment sur place et n'avancent à rien.

Mené par Toronto, ce parti est entre les serres du toryisme. L'homme qui l'en arrachera ne paraît pas être encore né.

Dans l'intérêt du Canada, il est à désirer que le parti conservateur échappe à l'emprise de l'esprit tory, qu'il abdique les vieilles haines et les méthodes surannées de ces étroits et funestes politiques. Peut-on raisonnablement l'espérer quand on voit le délabrement des idées, la discorde et la défiance maintenir cette faiblesse invincible qui rend ce parti impuissant?

Nous croyons même que la prochaine convention de Winnipeg affirmera d'une façon solennelle la déchéance conservatrice. Cette assemblée, en effet, prend de plus en plus l'allure d'une manifestation étroitement électorale et partisane plutôt que d'être inspirée par une large politique dont les idées nouvelles émises par des hommes de prestige pourraient émouvoir l'opinion publique.

Après l'immense BLUFF qui se prépare, les honnêtes gens, les hommes sincères, les Canadiens convaincus qui, jusqu'ici, ont fait confiance au parti conservateur, attendant de lui une restauration qui ne vient jamais, lui retireront leur appui moral.

La convention de Winnipeg, dans ce cas, ne ferait que consommer la déchéance d'un parti politique qui eut autrefois sa grandeur, mais que les tories ont d'abord rapetissé puis tué.

NOUVEAU TERMINUS POUR LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

A Montréal. — Un arrêté ministériel autorise la construction de ce terminus.

DECLARATION THORNTON

Les traverses à niveau disparaîtront. L'éch. Brodeur apprend la nouvelle avec plaisir.

(Dépêche spéciale) Ottawa, 27. — La construction d'un nouveau terminus pour le chemin de fer National du Canada à Montréal, tel est le but des procédures en expropriation qu'un arrêté ministériel vient d'autoriser. On projette de construire ce nouveau terminus près de la gare actuelle du Tunnel et d'y faire aboutir les voies qui arrivent actuellement à la gare Bonaventure.

Le gouvernement a autorisé les expropriations nécessaires à l'acquisition des terrains voulus. La construction de ce nouveau terminus comporte une dépense de plusieurs millions, mais les autorités du chemin de fer prétendent que ce projet s'il est exécuté simplifiera considérablement le problème des traverses à niveau.

DECLARATION DE SIR HENRY THORNTON

A la suite de l'arrêté ministériel, autorisant le chemin de fer National Canadien à procéder à la construction d'un nouveau terminus à Montréal, sir Henry Thornton, président du réseau national, a fait la déclaration suivante:

"Les traverses à niveau et le terminus pour voyageurs du National Canadien, à Montréal, ont été un problème depuis quelques années, et la situation est telle, aujourd'hui, que pour l'avantage du public et du réseau, il est nécessaire de considérer sérieusement une solution efficace. Nous avons étudié la question pendant plus de deux ans et croyons que la solution est l'érection d'un terminus pratiquant sur le site de la présente gare du Tunnel.

"Avant de donner les détails ou de s'avancer plus avant sur la question il faudra poursuivre notre enquête conjointement avec la commission des chemins de fer et les autorités de la ville de Montréal. Dans tous les cas, le public de Montréal peut être assuré que le problème est actuellement abordé avec la volonté de lui trouver une solution prochaine."

Beaucoup de propriétés ont été achetées en vue du terminus projeté et des mesures d'expropriation seront prises pour l'acquisition d'autres propriétés nécessaires pour l'exécution du plan d'ensemble.

Il est impossible de prévoir combien de temps il faudra pour compléter les plans qui sont à l'étude, mais lorsque ces derniers seront complétés il est entendu qu'un train de voyageurs n'entrera à Montréal sur les voies existantes à l'heure actuelle. Ceci règle la question des traverses à niveau.

A L'HOTEL DE VILLE

La nouvelle d'Ottawa mandant que, par un arrêté-en-conseil, le gouvernement fédéral vient d'autoriser l'expropriation des terrains nécessaires à l'érection d'une gare centrale par le Canadien National en remplacement de la gare Bonaventure, a été bien accueillie à l'hôtel de ville de Montréal. Cette question avait été discutée depuis plusieurs années par nos autorités municipales dans le but de faire disparaître les traverses à niveau qui constituent un réel danger pour la population.

Interviewé au sujet de cette dépêche, M. l'échevin Brodeur, président du Comité exécutif, déclara que "la construction d'une gare centrale par le Canadien National constitue une grande amélioration pour la ville de Montréal. Je crois comprendre par cette dépêche que toutes les traverses à niveau du Canadien National disparaîtront sans qu'il en coûte rien à la ville. C'est, assurément, une bonne nouvelle pour Montréal. J'ai hâte de connaître la route que suivront les trains du Canadien National à l'arrivée de la gare du tunnel."

DEUX MOTIONS RECENTES

La question d'une gare centrale en remplacement de la gare Bonaventure a été discutée au cours de deux séances antérieures du conseil. A la séance du 9 novembre 1926, le Conseil décida d'intervenir au sujet de la gare Bonaventure, sur les représentations de l'échevin Trépanier qui déclara que cette gare ne répond pas aux besoins actuels, que son voisinage est plus ou moins désirable et que son architecture et son aménagement ne conviennent pas à une gare de cette importance.

Il fut donc décidé que, "lorsque la délégation du Conseil qui, avec certains autres personnes, doit conférer avec le président des chemins de fer nationaux au sujet de la suppression du danger résultant des traverses à niveau, aura une entrevue avec ce dernier, elle soit priée de lui suggérer de donner suite au projet, élaboré il y a quelques années par la direction des Chemins de fer du gouvernement de la reconstruction de la gare Bonaventure à un endroit autre que celui qu'elle occupe aujourd'hui, ou de l'utilisation de la gare Windsor pour l'arrivée des trains des Chemins de fer nationaux, ou de la construction d'une gare centrale."

Au cours d'une autre séance du Conseil municipal, en date du 22 décembre 1926, il y eut cette autre motion qui se lisait comme suit: "Attendu que, le 11 octobre dernier, une délégation composée des membres du Comité exécutif et autres était chargée de s'aboucher avec la Compagnie des Chemins de fer nationaux

LES PROVINCES SEVIRONT CONTRE CES MANIAQUES

Qui prennent les routes provinciales pour des pistes de course

CELA DOIT CESSER

Le congrès des Bonnes Routes unanime à ce sujet. — Discours de M. Perron

(Dépêche spéciale) Niagara Falls, Ont., 27. — La note dominante de la quatorzième convention annuelle de l'Association Canadienne des Bonnes Routes a été lancée à la séance d'ouverture aujourd'hui à l'hôtel Clifton, alors que les ministres de la Voirie et leurs représentants des neuf provinces, sous la direction de l'honorable G. S. Henry, d'Ottawa, et de l'honorable J. L. Perron, de Québec, affirmèrent leur détermination d'aborder avec résolution le problème de la sécurité sur les routes et de prendre des mesures afin de réduire le nombre sans cesse croissant des accidents mortels causés par la folie de la vitesse en automobile.

L'honorable M. Perron, en demandant à l'honorable W. L. Ross, lieutenant-gouverneur de l'Ontario d'inaugurer la convention, parla brièvement du but et des progrès de l'association et dit que bien que son but de populariser les bonnes routes ait été dépassé au delà de toute espérance, il y avait encore beaucoup à faire. Il parla d'abord de la sécurité sur les routes, de l'égalisation de la taxe sur les routes, de l'obtention de subsides fédéraux pour les routes, et de la coordination des moyens de transport sur les routes, sur les chemins de fer et les rivières et autres questions importantes.

L'honorable M. Perron, ex-président honoraire de l'Association qui fut le premier orateur après le lieutenant-gouverneur, fit une vigoureuse déclaration sur ses vues au sujet de la sécurité: "Nous avons, dans la province de Québec et vous dans les autres provinces," dit-il, "construit des routes suivant nos ressources, mais nous n'avons pas encore réussi à faire comprendre à certaines gens qu'une licence de chauffeur, ce n'est pas une autorisation de tuer, de conduire qu'il est de notre devoir d'adopter des mesures qui mettront un terme aux nombreuses pertes de vies dues aux chauffeurs imprudents qui ne reconnaissent pas les plus élémentaires précautions de la courtoisie sur les routes."

"Nous sommes les représentants toutes les provinces, et j'espère qu'avant de nous quitter, nous en viendrons à agir unanimement en prenant des mesures pour enrayer l'imprudence, préserver les vies humaines et rendre les routes sûres. Je ne me suis pas très bien, mais je ne laisserai aucune question de santé prévaloir sur ma présence à cette convention, vu que la sécurité sur les routes doit être abordée et que des mesures de réformes doivent être prises."

Les autres ministres et officiers de voirie concurrençant dans les vues exprimées par l'honorable J.-L. Perron et l'honorable G. S. Henry, quant à la nécessité de rendre les routes sûres pour ceux qui s'en servent.

En inaugurant la convention, l'honorable W. L. Ross, dit tout le plaisir qu'il éprouvait de recevoir en Ontario, une convention représentant toutes les provinces du Canada et plusieurs Etats des Etats-Unis, tous états des constructions de routes, dit-il, "mais nous nous servons tous des routes et nous en bénéficions tous. La route libre est le symbole de la liberté, de la fraternité et de l'égalité."

Acquisition de 26 aéroplanes

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 27. — La Force Royale Canadienne de l'Aéronautique sera pourvue de vingt-six nouveaux avions afin de faire face à la recrudescence des activités de l'aviation. Il y aura trois monoplane Fairchild, 12 avions Avro, deux avions de Havilland et plusieurs autres modèles. La commande est pour une somme totale de \$400,000.

afin de discuter la question des traverses à niveau; et qu'à la même séance, le Comité exécutif était prié de s'aboucher avec la même Compagnie au sujet de la même question; que le 9 novembre dernier, la délégation ci-dessus mentionnée était priée de suggérer au président de la Compagnie des Chemins de fer nationaux la réalisation du projet de reconstruction de la gare Bonaventure; que le 15 du même mois, le Comité exécutif était prié de demander à la Commission des Chemins de fer d'étudier l'opportunité de transporter la gare Bonaventure à l'extrémité ouest de la ville; que le Conseil n'a nulle part été informé du résultat des entrevues qu'il a eues avec les intéressés membres de la délégation en question ou du Comité exécutif; Sur la proposition de l'échevin Trépanier, appuyé par l'échevin Drummond, il est résolu que le Comité exécutif soit prié de soumettre au Conseil, par écrit, lors de la prochaine séance de ce dernier, le résultat des démarches qu'il a pu faire récemment auprès des autorités des Chemins de fer nationaux."

Cette question était restée en suspens faute de renseignements concernant ces entrevues. Mais voilà qu'hier, une dépêche d'Ottawa annonçait que le Canadien National construisait une gare centrale et que le gouvernement fédéral a autorisé l'expropriation des terrains. "C'est une bonne nouvelle pour Montréal," déclara à plusieurs reprises M. l'échevin Brodeur.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION ET LE REGLEMENT XVII

Elle approuve le rapport soumis par la commission Merchant-Côté

REFORMES ACCEPTEES

Le sénateur N.-A. Belcourt et l'hon. F. Carrell heurtent d'une injustice

(Dépêche spéciale) Ottawa, Ont., 27. — L'Association Canadienne Française d'Education de l'Ontario approuve dans son ensemble les conclusions du rapport soumis par le comité chargé en 1925, de faire enquête sur la situation faite aux écoles bilingues de l'Ontario par le Règlement XVII.

Voici quel est le texte du communiqué en question:

Le jugement des commissaires en ce qui concerne l'avancement des élèves de nos écoles est basé sur le résultat d'examen qui est fait subir en lecture, en conversation et en composition anglaise et française et sur toutes les matières du cours.

Ce n'est pas notre intention, pour le présent du moins, d'étudier, dans le détail, les constatations faites par les commissaires dans les écoles. Nous constatons seulement qu'elles n'ont pas fait conclure les commissaires à faux ou contre le bien de nos écoles. Si l'on trouve des écoles ou des classes dont le langage officiel n'est pas le français, nous ne sommes pas en mesure de leur assigner dans le rapport, cela peut être dû à des circonstances facilement explicables."

On ne peut nier que la situation instable dans laquelle se sont trouvées les commissions scolaires, les instituteurs et les élèves depuis 1912 a eu une influence si considérable sur nos écoles qu'il est très difficile d'en apprécier toute la portée.

Il ne convient de rappeler que les Canadiens-français d'Ontario ne se sont jamais opposés à l'inspection officielle de leurs écoles, mais qu'ils ont sans cesse demandé une inspection capable d'assurer l'avancement des élèves et une sage direction de l'enseignement.

Les recommandations

Il nous est agréable de constater que les commissaires se sont appliqués à trouver les meilleurs moyens de tirer les écoles de la situation très désavantageuse dans laquelle elles se trouvent comparées aux autres écoles de la province, tant au point de vue de l'administration officielle que de l'organisation de l'enseignement, de l'inspection et de la formation du personnel enseignant. Pour atteindre ce but, les commissaires n'ont pas craint d'avoir franchement recours aux méthodes pédagogiques de l'enseignement bilingue universellement reconnues aujourd'hui. Sur le plus grand nombre de points, ils ont cru devoir se prononcer définitivement en faveur de l'adoption intégrale de ces méthodes. Sur d'autres, ils se sont contentés de rappeler les principes laissant le soin d'en faire l'interprétation et l'application aux cas particuliers, à un comité dont ils recommandent la création. Ce comité sera composé de l'inspecteur général des écoles de la province, d'un directeur de l'enseignement du français, d'un directeur de l'enseignement de l'anglais et de l'inspecteur local.

Pour bien juger de la nature et de la portée des recommandations de la commission, il convient donc de considérer séparément celles qui appartiennent aux améliorations immédiates et celles dont l'interprétation et l'application sont réservées au nouveau comité. Nous devons aussi considérer si les recommandations de l'une et de l'autre catégories répondent en tout ou en partie aux besoins de la situation actuelle de nos écoles.

Améliorations immédiates

Les plus importantes sont celles-ci: 1) la suppression de la division des écoles bilingues en deux catégories: l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire; 2) la suppression, au double inspecteur, d'autre à l'ancien Règlement 12 et à l'inspection ordinaire. (Cette réforme soustrait nos écoles à l'application des règlements 12 et 17); 3) la disparition, en principe, de toute restriction pour ce qui concerne la détermination des écoles où le français pourra être enseigné; 4) l'admission du principe que l'enseignement du français doit être tel, que les élèves pourront apprendre non seulement à lire et à écrire avec facilité, mais qu'ils devront le savoir suffisamment pour remplir les postes qui exigent la connaissance du français et pour leur permettre de suivre des cours plus avancés en langue et en littérature françaises; 5) la reconnaissance de la nécessité de donner à l'enseignement du français la même importance qu'à l'enseignement de l'anglais; 6) la nécessité de retrancher certaines parties moins importantes du programme d'étude afin de donner plus de temps à l'étude des deux langues; 7) l'acceptation du français comme l'un des sujets de l'examen qui termine le cours primaire; 8) la recommandation du choix d'une nouvelle série de manuels anglais et français pour toutes les matières du cours; 9) l'établissement d'écoles et de classes parallèles pour les enfants de langue anglaise et française, même quand cela sera nécessaire de grouper plusieurs divisions dans une même classe; 10) la nomination d'un directeur de l'enseignement du français.

Les commissaires ont aussi fait des recommandations précises pour améliorer la formation du personnel enseignant. Ils suggèrent l'abandon graduel de la formation d'instituteurs avec brevets de classe pour les remplacer par des instituteurs dont les diplômes et la formation technique, l'adaptation du programme des écoles

UN COURRIER SPECIAL EXPEDIE PAR HYDRAVION

Le surintendant du service postal à Montréal a reçu, hier soir, une dépêche d'Ottawa disant qu'un hydravion quitterait les chantiers Vickers, de Maisonneuve, aujourd'hui à 1 heure p.m., pour aller rejoindre l'Empress of Scotland et y déposer un courrier.

Les lettres et courriers à destination de l'Europe seront reçus jusqu'à 11 heures à l'hôtel des postes central, rue Saint-Jacques, et pourront prendre place à bord de l'hydravion en partance pour Rimouski.

secondaires et des écoles normales aux exigences de la formation d'instituteurs pour l'enseignement bilingue, l'addition de deux années d'études académiques au cours exigé pour l'admission aux écoles modèles afin de préparer des élèves à l'entrée à l'école normale, l'octroi de subventions aux élèves qui, pour se préparer à l'enseignement bilingue, suivront les deux années d'études mentionnées plus haut, dans les écoles du gouvernement ou dans d'autres institutions secondaires. Les commissaires recommandent de plus qu'une subvention semblable soit offerte aux élèves qui suivront les nouveaux cours d'école normale et suggèrent que les bourses accordées aux élèves qui suivent les cours préparatoires des écoles modèles soient supprimées.

Il n'est guère besoin de noter que toutes ces recommandations sont excellentes. Elles tendent toutes à libérer nos écoles des entraves qui leur ont été jusqu'ici imposées, à donner à l'enseignement du français et de l'anglais les libertés exigées par la saine pédagogie et à fournir aux instituteurs plus de facilités pour bien enseigner les deux langues.

Recommandations laissées à l'interprétation du Comité

Elles concernent les points suivants: a) l'organisation pédagogique des classes; fixation de l'horaire, distribution des matières, etc. b) la détermination du temps que chaque instituteur devra consacrer à l'usage de la langue maternelle et de la langue seconde comme langues d'enseignement. Les droits de permission de refus de l'introduction du français dans les écoles où il n'est pas encore enseigné, est laissé au ministre de l'Instruction publique. Sa décision en cette matière est finale.

Les réformes suggérées au programme des études secondaires et des écoles normales pour les adapter aux besoins de la formation des instituteurs pour l'enseignement bilingue sont sujettes à une enquête plus approfondie par le ministère de l'Instruction publique. Il incombera sans doute au ministre de décider si nos instituteurs seront formés dans les écoles normales actuelles ou dans une institution spéciale.

Il est évident que ce sont là des points essentiels. Les pouvoirs donnés au nouveau comité sont extrêmement étendus et importants. En lui confiant le soin de fixer lui-même le programme des écoles et d'en faire l'organisation pédagogique, les Commissaires ont remis entre ses mains le sort de nos écoles.

Nous ne critiquons pas cette décision. Elle est peut-être la meilleure que les Commissaires pouvaient prendre dans les circonstances. Elle peut avoir les meilleurs ou les pires effets selon l'esprit qui animera les membres du nouveau comité.

Puisqu'il en est ainsi, avant de porter un jugement définitif, nous devons attendre l'interprétation que le comité donnera aux principes posés par les Commissaires sur ces points et l'application qu'il en fera dans les écoles. Nous nous hâtons toutefois d'ajouter que la nature du rapport et des principes pédagogiques qui lui ont servi de base nous donnent l'espoir que rien, dans son interprétation et son application, n'en viendra amoindrir la portée.

Les recommandations des Commissaires et les besoins des écoles bilingues

Les principes et les méthodes d'enseignement bilingue dont nous demandons l'acceptation, de même que les améliorations que nous réclamons, sont suffisamment connus. Il est à peine nécessaire de noter que les Commissaires se sont enquis de tous les faits. Ils ont soigneusement étudié les réformes que, de notre côté, nous avions déjà faites dans nos écoles.

Il est de notre devoir de signaler que les recommandations des Commissaires concernant la langue d'enseignement diffèrent quelque peu des méthodes que nous avons recommandées à nos écoles. A l'usage de la langue maternelle comme langue d'enseignement et de discipline et aux revues en anglais des matières enseignées en français, les Commissaires recommandent d'ajouter l'usage de l'anglais comme langue d'enseignement. La raison de cette recommandation, de faire acquiescer aux élèves une plus grande facilité dans l'usage de la langue anglaise.

Il ne peut être nié que l'habitude de parler et d'entendre parler une langue aide à la parler couramment et correctement. Si toutefois l'on veut avant tout assurer le développement intellectuel, la formation morale et l'avancement normal de l'élève, on conviendrait avec tous les pédagogues de renom que, au cours primaire, la langue maternelle est le médium d'enseignement le plus efficace et le plus rapide. Le rapport des Commissaires admet du reste que l'étude des langues ne doit pas entraver la formation générale de l'élève.

C'est ici précisément que nous verrons le nouveau Comité à l'oeuvre et que nous pourrions juger de l'interprétation qu'il donnera au rapport. Nous ignorons pas la grave responsabilité et la lourde tâche qui incombera aux épaules de celui qui

(A suivre à la page 2)

LE RAPPORT DES DOUANES ATTENDU A LA MI-OCTOBRE

Les commissaires travaillent à sa rédaction. — Plusieurs questions à résoudre

DOCUMENT VOLUMINEUX

Transfert des officiers de douanes, réduction des droits sur les liqueurs, etc.

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 27. — Trois semaines additionnelles seront requises afin de permettre à la Commission Royale des Douanes de présenter son rapport au gouverneur en conseil. Les trois commissaires travaillent actuellement à la rédaction du rapport, qui croit-on, sera fort volumineux. Outre les recommandations générales, le rapport traitera de 200 cas spécifiques qui ont été portés à l'attention de la commission pendant les dix mois de son existence.

Il est fort probable que les commissaires recommanderont l'adoption d'une méthode quelconque afin de transférer les officiers de douanes de temps en temps. Pendant les séances de la commission, l'on découvrit que les officiers en devoir dans les petites villes depuis plusieurs années devenaient tellement familiers avec les citoyens de la localité, dans laquelle ils vivaient, qu'il y avait relâchement dans la mise en vigueur des lois douanières. Les commissaires recommandent l'adoption d'un système de permutation semblable à celui en vigueur dans les banques canadiennes. En vertu de ce système, les officiers de douanes ne demeureraient pendant une période déterminée dans la même localité, mais ils seraient promus de temps en temps, pourvu qu'ils aient les qualifications requises, à des postes plus élevés dans les grands centres."

Une autre question importante dont parlera certainement le rapport sera celle des droits sur les liqueurs importées. Les officiers de douanes de divers endroits déclarent à la commission qu'un moyen de réduire la contrebande des liqueurs au Canada serait de réduire les droits. A l'heure actuelle, les droits douaniers sur les liqueurs sont de dix dollars par gallon. Dans les provinces maritimes, il fut suggéré de réduire ce droit à cinq dollars. L'on crut qu'avec l'accroissement dans l'efficacité du service préventif et une réduction des droits sur les liqueurs importées, la contrebande serait diminuée notablement. L'on apprit à Halifax que le rhum de Demerara se vendait à 45 centimes le gallon aux Indes Occidentales, s'achetait à \$4.00 le gallon et était en contrebande dans la Nouvelle-Ecosse.

Une autre question qui recevra probablement l'attention de la commission a trait aux factures fausses et frauduleuses fournies par les maisons étrangères expédiant des marchandises au Canada. Des témoignages vinrent confirmer le fait devant la commission que certaines compagnies aux Etats-Unis, et aussi en Europe, faisaient une pratique de fournir de fausses factures à leurs clients canadiens. En se servant de fausses factures, le client canadien pouvait faire évaluer ses marchandises à un coût moindre que le prix d'achat réel. Les avocats de la commission suggèrent que les maisons convaincues d'avoir fourni ces fausses factures se voient retirer le droit d'expédier leurs marchandises au Canada. Il est possible que des recommandations basées sur ces suggestions soient faites.

Les séances de la commission ont été très importantes, qu'il y avait pour les compagnies d'importation, les brasseries, les distilleries et autres organisations qui contribuent au revenu par les droits douaniers ou la taxe de vente d'accise, de préserver leurs livres et records. L'on constata dans plusieurs cas, que les livres et les fichiers avaient été détruits de sorte qu'il était extrêmement difficile de savoir où en était la compagnie en question. La commission aura sans doute quelque chose à dire à ce sujet et appuiera sur la nécessité de conserver les livres jusqu'à ce que le ministère du Revenu National autorise leur destruction.

Une bouillie explose, un mort et cinq blessés

(Dépêche de la Presse Canadienne) Rivière-du-Loup, 27. — Un individu du nom de Roy a été tué instantanément et quatre autres ont été blessés lors de l'explosion d'une bouillie de la buanderie de St-Clément, petit village situé à quelques milles de cette ville. L'un des blessés, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu de cette ville, est mourant, tandis que ses compagnons sont dans un état très grave. L'explosion serait due au manque d'eau dans la bouillie. Ce terrible accident a jeté la consternation parmi les villageois qui se hâtèrent vers le théâtre de la tragédie et retirèrent le cadavre de Roy et ceux de ses compagnons sous les débris de la buanderie.

Victor Emmanuel reçoit la légion américaine

(Cable de la Presse Associée) Pise, Italie, 27. — Le roi Victor Emmanuel a reçu une délégation de la Légion Américaine ayant à sa tête le commandant Howard P. Savage, au palais royal ici aujourd'hui. Le roi converserait avec le roi pendant quelque temps.

CLOTURE DES SEANCES DE LA S.D.N., A GENEVE

Les délégués se séparent dans un esprit de concorde et d'entente

LE DESARMEMENT

Il deviendra bientôt une réalité. — Retour de l'hon. sénateur R. Dandurand

(Cable de la Presse Associée) Genève, 27. — La huitième assemblée de la Société des Nations a pu terminer son travail aujourd'hui, après un éloquent discours de Senor Guani, de l'Uruguay, son président, mais le conseil de la Société des Nations, qui doit étudier plusieurs questions soulevées par l'assemblée, n'a pu encore ajourner ses délibérations. La composition exacte du comité spécial qui étudiera l'arbitrage et la sécurité conjointement avec la commission de désarmement, a soulevé des divergences de vues au sein du conseil. Quelques membres du conseil désiraient qu'un nombre limité d'experts soient invités sur un pied d'égalité avec les membres du conseil. Cette question sera réglée plus tard.

Le conseil a décidé d'inclure le Canada et Cuba sur la maintenance de désarmement, qui a maintenu comme représentant du continent américain, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, Canada, l'Uruguay et les Etats-Unis.

Pendant son discours de clôture, Senor Guani dit que le désir de réduire les armements continuait à inspirer l'assemblée de la Société des Nations.

Il déclara que le travail fait par l'assemblée pendant la session actuelle en vue du désarmement, indiquait que la première réduction des

armements ne tarderait pas à se réaliser et qu'une meilleure définition des garanties de sécurité serait formulée. Il dit que les nations recouvreraient bientôt une belle moisson de ce qu'elles avaient semé.

DEPART DE M. DANDURAND

Genève, 27. — L'honorable sénateur Raoul Dandurand, représentant du Canada sur le conseil de la Société des Nations partira samedi prochain sur l'Empress of France pour le Canada.

Traité de commerce avec l'Allemagne

(Cable de la Presse Associée) Paris, 27. — L'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur du Canada, qui s'est rendu à Berlin en avion il y a quelques jours, est arrivé à Paris. Il est allé visiter les champs de bataille de France aujourd'hui. Il retournera probablement au Canada sur l'Empress of Scotland le 15 octobre prochain.

M. Stewart, qui croit que le problème du combustible au Canada pourra être résolu par l'importation de charbon Gallois, s'est renseigné, pendant son séjour en Allemagne, sur le projet consistant à convertir le charbon de qualité inférieure en huile, mais il dit que ce projet n'avait pas encore donné de résultats probants.

M. Stewart s'est dit positif qu'un traité de commerce Canada-Allemagne serait conclu dans un avenir rapproché et il dit qu'il voyait des avantages à la ratification d'un tel traité.

Successeur possible du baron Von Maltzan

(Cable de la Presse Associée) Berlin, 27. — Le baron von Schubert, actuellement sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères, serait le candidat le plus en vue devant succéder au feu baron Ago von Maltzan, comme ambassadeur allemand aux Etats-Unis, suivant l'opinion des chefs politiques ici.

Le Dr von Schubert est l'un des plus jeunes diplomates du corps diplomatique d'Allemagne. Il n'a pas encore quarante-cinq ans.

FINITE EST VICTOIREUX DANS LE HANDICAP BABYLON

Le descendant de The Finn a battu le favori Propus et Hogan's Alley dans la classique de \$3,500, hier après-midi, à New-York. — Une autre pour Juggler.

A CHICAGO ET LOUISVILLE

New-York, 27. — Finite, appartenant à l'établissement G. D. Widener, a remporté le calcul des paires cet après-midi à l'aqueduct en gagnant le Handicap Babylon, disputé pour la 12e fois annuelle. La classique de \$3,500 ajoutée, réservée à la division de deux ans, réunissait huit partants et le favori Propus a dû se contenter du deuxième après-midi tandis que Hogan's Alley a fini troisième. Le vainqueur était coté jusqu'à 6 pour 1.

Le handicap Pickett, ouvert à la division de trois ans, s'est terminée par une victoire populaire alors que le favori Cannea a décroché la part du loin avec Saventh Son et Gormond comme deuxième et troisième respectivement.

La Bourse Potomac, ouverte aux trois ans, a été gagnée par Juggler. Le favori Tannie s'est classé deuxième et Crystal Pennant a pris position de la bourse.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 5 furlongs: — 1er Inca 110, Coltilletti, 9 à 5, 7 à 10, 1 à 3; 2e Saratoga 110, Kellum, 7 à 5, 7 à 10; 3e Royal Lot 110, Kelsay, 6 à 5, 5 Temps 1.00. Ont aussi couru: Pige Sleepy Time, Last Shot, Fog, Phil's First, Akimbo, John J. S., Jil-die Kiosk, Always, Lon.

Deuxième course, 6 furlongs: — 1er Apostle 110, Goodwin, 6 à 5, 2 à 4, 5 à 1; 2e Peter Fitz 111, Curran, 3 à 5, 1 à 3; 3e Architect 112, Fator, 7 à 10, 1 à 3. Temps 1.19 3-5. Ont aussi couru: Padraig, Mote.

Troisième course, 1 mille: — 1er Inspector C. 108, Fawell, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 5; 2e Adrawing Bad 103, McKovern, 7 à 5, 3 à 5; 3e BeauGeste 115, McTague, 3 à 1. Temps 1.40. Ont aussi couru: Captain Martin, Grippe-minaud, Bright Steel, Botanic, aBard, Feurouse.

Quatrième course, 6 furlongs: — 1er Finite 114, Weiner, 6 à 1, 8 à 5, 3 à 5; 2e Propus 117, Kelsay, 1 à 3, 1 à 6; 3e Hogan's Alley 110, Thurber, 8 à 5, 5 Temps 1.11 3-5. Ont aussi couru: Berfalcon, Penalo, Sunfire, Palm Beach, David Bone.

Cinquième course, 1-1-6 mille: — 1er Cannea 110, Goodwin, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 5; 2e Seventh Son 112, Catron, 7 à 5, 1 à 2; 3e Gormond 112, Kelsay, 1 à 2, 2 Temps 1.46. Ont aussi couru: Polycrates, Hatbrush.

Sixième course, 1 mille: — 1er Juggler 116, Kelsay, 4 à 1, 7 à 5, 1 à 2; 2e Tannie 120, F. Stevens, 7 à 10, 1 à 4; 3e Crystal Pennant 112, O'Donnell, 1 à 5, 5 Temps 1.38. Ont aussi couru: Wee Burn, Mijigado, False Pride.

LES ENTREES A NEW-YORK

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi:

Première course, 5 furlongs: — Bedford Lassie 102, Mint Spray 115, Sweepstick 115, Leona 106, Sly Polly 115, Mascara 115, Dowager 105, Turf Queen 115, Plymouth Belle 115, Many Flaws 105, Patina 105, Parcel 105, Simon 105, Honeycomb 105, Iolanthe 115, Lass o'Gowrie 115, Discovered 115.

Deuxième course, 2 milles: — Okeechobee 142, Berkimien 138, Lipingo 141, Silver Hackle 142, Tala Care 13, Ballast 11, 44, Endicott 142.

Troisième course, 6 furlongs: — Funchal 103, Tamiami Trail 108, Martha Martin 110, Candy Pan 108, Dorado 108, General Wayne 103, Euclid 119, Lucky Play 119, Fine Champagne 110, Ominous 108, Con. Hannan 122, Gnome Girl 115, Mobus 114, John Speed 114, Rosy Tint 113, Stirrup Cup 114.

Quatrième course, 1-1-6 mille: — Light Curbin 105, Fippoo 105, Bob Chab 98, High Star 103, Premier 109, Cloudland 105, Black Panther 102.

Cinquième course, 5 furlongs: — Sweepstick 115, High Field 118, Meadowdale 118, Pencurragh 118, Genial 118, Sailor Maid 115, Yallaha 94, 106, Cruelty 118, Secure 115, Flying Sweep 115, Pretty Play 106, Tullia 115, Saratog 109, Royal Mate 118, Whiskalex 118, Pandy 118, Vigilant 114, Collin 109.

Sixième course, 1 mille: — Overlooked 122, Mosque 112, Ceylon Prince 114, Storm King 102, Clear Sky 108, Candy Hog 119.

A Chicago

Chicago, Ill., 27. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Hawthorne:

Première course, 5 1/2 furlongs: — 1er Color Blind, 115, Peterzell, 13-42, 8-5, 8-4; 2e Buckeye Belle, 115, Allen, 4-22, 2-50; 3e Flia, 115, J. Smith, 4-08, Temps 1:59. Ont aussi couru: Lilla B., Joan Seth, Our Margie, La Petite, Edna Sweep et Queen Royal.

Deuxième course, 6 furlongs: — 1er Take A Chance, 111, Allet, 13-08, 7-56, 4-52; 2e Sanction, 103, Luther, 7-52, 4-52; 3e Levy, 108, McCrossen, 4-72, Temps 1:15 2-5. Ont aussi couru: Col. Schooler, Riot, Cream Puff, Monastery, Ball Geo, Common Denominator et Dr. Maxon.

Troisième course, 6 furlongs: — 1er Harvey Steadman, 113, McCrossen, 10-48, 5-42, 4-28; 2e Minstrel Boy, 108, R. Jones, 4-12, 3-16; 3e xSoroce, 100, Philpot, 4-42, Temps 1:15 2-5. Ont aussi couru: Laska, xChaplie, Gosson, Irene Rohan, Best Friend, Sir John K., St. Charles, xPompos et Miss Mischief.

Quatrième course, 1 mille et 70 verges: — 1er Devon, 104, McCrossen, 12-24, 6-44, 3-22; 2e Col. Steward, 111, Pichon, 3-08, 2-56; 3e Lord Julian, 109, Jenner, 3-52, Temps 1:45 4-5. Ont aussi couru: Eleven Sixty et Georgia Rose.

Cinquième course, 1-1-6 mille: — 1er John T. D., 113, Bowden, 8-24, 4-08, 3-28; 2e Dimple Dunkie, 104, Philpot, 3-50, 2-60; 3e Brazen, 107, Gering, 4-22, Temps 1:49. Ont aussi couru: Billy Witt, Bolton, Samaron et Golden G.

Sixième course, 1-1-6 mille: — 1er Rihard, 107, Chavert, 10-72, 5-56, 3-22; 2e Tannie, 107, Hebert, 4-07, 2-50; 3e Lathrop, 110, J. Smith, 12-26, Temps 1:56 4-5. Ont aussi couru: Donna Star, Freya, Brun-

Harvey, 3-10, Temps 1:48 4-5. Ont aussi couru: Lieutenant II, Rejuvenescent.

Sixième course, 1-1-6 mille: — 1er Tal Grass 112, D. Mander, 20-30, 10-10, 5-70; 2e Speedy Prince, 110, Smith, 15-30, 8-70; 3e Just Folks, 114, C. Lang, 4-10, Temps 1:54 4-5. Ont aussi couru: oFederalist, Bellfont, Real Artist, Gaffney, oYelash, Pichonne, Palock, Valentino, oField.

Septième course, 1-1-6 mille: — 1er Fretwell 114, Morris, 4-50, 3-40, 2-80; 2e St. John 108, Richards, 4-00, 3-30; 3e Appellate 109, Leonard, 4-00, Temps 1:48 1-5. Ont aussi couru: Marat, Highland Daisy, Fire Boy, Confidante, Zeed.

INSCRITS A HAVRE-DE-GRACE

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi:

Première course, 5 1-2 furlongs: — Jim Bean 108; Paganetta 104; Galahad 112; Wedding Flight 120; Lady Edna 105; Joe Adams 105; Rock Hill 103; Landis 105; Baroness Fervor, 100; Fraulein 107; Band Leader 105; Carolyn Lee 107; a-Stone Dale 112; Alyette 100; Irish Lord 110; aussi éligible: Twelve Thirty 108; Rivand 108; Superstar 110; xAdd-Dijon Gnome 108; Hollis Rhinchar 108.

2-1-6 mille: — M. Murray, entrée de l'écurie Sagamore.

Deuxième course, 1-1-6 mille: — Roland 109; xHobson 109; General Trip 105; xJacques 109; James Stuart 105; xMiss Blaz 101; Sun-sweeper 105; Adviser 103; Rigl 114; xMister 109; Ruban Rouge 114; xSee Bee 108; Uranus 109; xTabyaby 104; Ben Franklin 103; aussi éligible: Overlook 106; Bellfont 106.

Troisième course, 6 furlongs: — Candy Queen 103; The Bat 108; Beneficent 111; Rock Man 114; Indian Love Call 106; Clock Golf 114; Jean D'Albert 100; Joysmoke 114.

Quatrième course, 6 furlongs: — Excaltur 112; Cayuga 112; Regh Con 112; Happy Times 117; xScotch and Soda 110; aYore 116; Dicing 112; xCroucher 116; a-Greenock 112; Paulina L. 106; 6-10; 2e xVar 112; b-Prate 110; Sun Prior 114; xSun Medler 115; Bateau 114; Sun Edwin, 124; b-Glade 106; Sister Ship 109.

A. B. C. et D: — Entrées de E. B. McLean, de l'écurie Greenacre, de l'écurie Sagamore et de H. P. Whitney, respectivement.

Cinquième course, 1-1-6 mille: — Crusader 126; Montferat 105; Navigator 105; Bostonian 116.

Sixième course, 1 mille 70 verges: — xHommage 115; Immortal 111; Yachtman 111; a-Parchade 112; xFlorence 110; xPuget Sound 116; Partner 108; Ibbey 103; Conadonon 109; a-Miss Ann 108; Bud Bud 101.

A: — Entrée de Mme E. I. Shawbridge.

Septième course, 1-1-6 mille: — South Breeze 114; xHarlan 109; Spander 114; Little Tausig 108; xToiler 109; xDutch Girl 106; Flowerful 114; Racing Star 114; Reigh Shot 102; xBachelor Error 113; xAand Pile 109; xEvelash 109; Foxtail 114; xLawless 109; Muskallonge 114; aussi éligible: Three D's 109; Glenmore, 114.

INSCRITS A CHICAGO

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi:

Première course, 6 furlongs: — Edgewater 107, Claprock 95, Lady O'Neill 103, Queen Royal 97, Helen E 105, Glint o'Gold 94, Rocker 99, Rolling Star 103, Orickon 105, Molly Dear 99, Sign Off 104, Princely 100, Trystel 106, Twenty Sixty 100, Shasta Sand 102, Morocco 95, Simon 104, Open Go Shut 106.

Deuxième course, 6 furlongs: — Estin 106, Claff 106, Medley 96, M'no 97, Great Sport 109, Luxemburg 105.

Troisième course, 6 furlongs: — Less K 105, Wacker Drive 103, Crestwood 106, Van Luella 100.

Quatrième course, 6 furlongs: — Reputation 114, a-Seventeen Sixty 86, Dan Burnham 90, Iron Mask 112, a-Sixty 108, Serajevo 97, Jack Alexander 101.

a-Entrée H. P. Gardner.

Cinquième course, 1 mille: — Gotham 109, Minstrel Boy 111, Sobrose 3, Babbling 111, Lieut Seth 102, Clo-ber Club 99, Firewater 92, H. Highland Chief 106, Cimmerian 107, Mystic 98, Capt Donnan 106, Mint Toddler 99, Levoy 111, Bottoms Up 107, Sun Lotus 96, Jenny Dear 99, Cheval 901.

Sixième course, 1-1-6 mille: — Rushee 89, Kitten on the Keys 89, Bad Luck 101, Paula Shay 108, Raymond Dale 109, Four Sixty 101, Jeannette S 92, Wrackhorn 106, Tan-gram 106, Joe Junior 100, Wacker 109.

Septième course, 1-1-6 mille: — Basha 106, Huey 111, Torchon 106, High Prestress 93, Paul Weidel 11, M. S. Chiniquy 97, Tea Tray 101, Mih McGee 106, Hay 106, Open Fire 101, Spellbinder 106.

INSCRITS A LOUISVILLE

Louisville, Ky., 27. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Churchill Downs:

Première course, 6 1-2 furlongs: — 1. Daffodil, 102, Eagan, 38-00, 18-60, 14-60; 2. Sincerely, 107, Seabro, 6-20, 5-00; 3. Accumulator, 115, Gray, 15-20, Temps 1:20 3-5. a-Andy, a-Pla, oHonk, Runkark, oTim Gleason, oUn-clue arks, oLucky Mistake, oFast Hack, Drastella, Sue Barker, High Ball, Crooked Work ont aussi couru.

o-Field.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs: — 1. Kitty Cat, 114, D. Smith, 18-60, 6-20, 2-80; 2. atsy H., 111, Connolly, P.3-20, 4-60; 3. Ginestra, 111, W. Pool, 4-00, Temps 1:07 3-5. Cassie, oMiss Emma oEcho Light, oHigh Hat, Peggy, oMidnight, Wadsworth, oOak, Broad Silk, Golden School, As Is, oDontados ont aussi couru.

o-Field.

Troisième course, 1-1-6 mille: — 1. Dunmore, 112, Lauscher, 13-40, 5-80, 2-60; 2. Mariboro, 105, Russell, 4-80, 2-40; 3. Royal Julian, 113, Lilley, 2-20, Temps 1:47 4-5. Plain Polly, Woodbridge ont aussi couru.

Quatrième course, 6 1-2 furlongs: — 1. Adventurers, 110, E. Pool, 13-00, 6-40, 4-40; 2. Abstract, 112, G. Johnson, 5-20, 3-20; 3. Dingo, 115, Gram-naman, 7-00, Temps 1:21. oNippon, Jolly Boy, Dearest, Tippetty Witchet, oIndian, Guerriere, Bob Johnston, Peggy Weaver, oMartha Ross, oBerry Picker, Shasta Love, oEmbryo ont aussi couru.

o-Field.

Cinquième course, 5 1-2 furlongs: — 1. Easter Stockings, 112, Crump, 3-20, 2-80, 2-40; 2. Canbera, 108, McDermott, 4-60, 3-40; 3. Aspinwall, 110, Lauscher, 3-60, Temps 1:07 4-5. Helen R., Hush Dear, Miss Lee, Emphatic, Fluffy, Emma Helen ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille: — 1. Battle On, 110, McClair, 19-80, 7-80, 5-40; 2. Loretta Brooks, 112, W. Pool, 4-20, 3-40; 3. Hilary, 115, Connolly, 9-40, Temps 1:55 3-5. Despard, Galloping Shoes, Longchamps, Lady Braxted ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille: — 1. Dusty Mary, 110, Taylor, 17-60, 7-60, 6-00; 2. Magic Light, 107, Russell, 5-80, 5-60; 3. Coquina, 110, Robert-son, 8-80, Temps 1:49 3-5. Princess Darrell, Old Guard, Bonfire, Stars and Stripes, Rodney Thane, Blarney Stone ont aussi couru.

INSCRITS A LOUISVILLE

Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi après-midi:

Première course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, six furlongs: — Little Tramp 106, xTear 111, aCud-gel 114, Deputy 111, Lady Marie 104; Tetra Glass 102, Patricia J., 111 a-Entrée de H. G. Bedwell.

Quatrième course, \$10,000, Stanley Produce Stakes, trois ans, 1-1-6 mille: — Whiskery 126, King Basil 111, Meran 102, Appoka 108, Perilides 104, Lactarius 111, Ever More 101, Juggler 116, Troutlet 108.

Cinquième course, \$5,000, Coronation Stakes, 2 ans, 6 furlongs: — A Young Ditty 122, b-Son of Light 117, xAstro De Fe 114, Fair 122, aBett Bonnet 114, Sincere 122, Mystic Star 119, dichitator 119, Barrie McNeill 114, b-Celestine 119, Topsy 114, d-Anushka 122, Grey of Dawn 122, c-Bastake 112, d-Anushka 122.

a-Entrée de Seagram stable; b-Entrées de Taylor et Mrs. F. France; c-Entrée de W. H. Wright; d-Entrée de J. C. Fletcher.

Sixième course, Northumberland Plate, \$1,200 ajoutée, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1-6 mille Dick Whit-tington 111, La Morte 108, Taurus, 102, Amen Ra 106, Arns 110.

Septième course, \$1,200, Zealand Plate, à réclamer, trois ans et plus, un mille et 70 verges: Yorkie Prince 107, xPanketa 102, Atwood 114, x-Lazibones 101, Spherich 106, Brevet 112, Successor 112, xLionne 95, Phanariot 113.

A Havre de Grace

Havre de Grace, Md., 27. — Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 6 furlongs: — 1er Congrès 116, Schaefer, 37-40, 15-90, 9-50; 2e Star Gold 106, Bessak, 7-80, 5-20; 3e aWillet 110, Dunham, 9-20, Temps 1:13 4-5. Ont aussi couru: xPolly Pooker, xTrappy, Memoria, George McCrann, One Cent, xLillian Emmond, Little Broom, Sucky, Light Air, O' Turk, Wedding Flight.

a-Entrée de Fox Catcher Farms. x-Field.

Deuxième course, 6 furlongs: — 1er Lawless 114, Whitaker, 11-40, 6-30, 5-30; 2e Danger Signal 113, Hud-zins, 9-20, 6-50; 3e Dry Toast 112, Workman, 4-90. Ont aussi couru: Dustbrush, xGlenmore, xNani Hawla, Lady Glasse, Gold Wanderer, aHar-vo, xSon Sweep, xKhavylam Belle, King O'Neill II, Commissioner Cahill, Venus Lennor, o-Field.

Troisième course, 5 1-2 furlongs: — 1er Bye and Bye 105, Workman, 16-40, 6-70, 5-30; 2e Sunchen 112, C. Lang, 4-90, 3-60; 3e Tommy Tickle 109, W. Smith, 8-90, Temps 1:07 1-5. Ont aussi couru: Gofa Hendie, Beau Mont, oCorral Boss Blue Flaw, oPa-line L. oRooney, Stitches, Roslan-te, Portia.

Quatrième course, 1 mille et 70 verges: — 1er Mike Hall 112, Graine-mille, 3-40, 2-60, 2-50; 2e Fairy Mal-den 100, Calishan, 11-50, 4-70; 3e Adams 106, Fuerst, 2-40, Temps 1:44. Ont aussi couru: Fine Manners, xRocke Purple Pirate, Mariner.

Cinquième course, 1 mille 70 verges: — 1er Canter 113, Workman, 2-90, 2-60, 2-30; 2e Brillant 112, Mo-nre, 6-30, 3-70; 3e Nat Evens 106, W.

IL S'EST DEJA PRODUIT UNE EGALITE AU BASEBALL

Les Cubs et les Giants finirent la saison sur un pied d'égalité en 1908, et il leur fallut détailler. — Les luttes aussi contestées que celles de cette année n'ont pas été rares.

En dépit du fait que plusieurs luttes contestées se sont livrées pour le championnat d'une ligue majeure, dans l'histoire du baseball américain, il ne s'est produit qu'une égalité et ceci se passa en 1908 avec le résultat que les Giants et les Cubs durent détailler.

Le vétéran Fred Markle a été blâmé pour une erreur qui a coûté le championnat aux Giants. Dans la partie qui devait décider du champion-nat Markle a manqué de touché un but et il s'en suivit une partie nulle. Dans le détail les Cubs gagnèrent le championnat de la ligue Nationale par un score de 4 à 2 et ensuite ils prirent les séries mondiales contre les Tigers de Détroit.

Ce fut la dernière année que les Cubs décrochèrent le championnat mondial, malgré qu'ils aient gagné la 1918. En 1910 Combs Bender et Plank furent très forts pour leurs adversaires et les Athletics l'emportèrent sur Chicago. En 1918, les Red Sox triomphèrent facilement dans la série de championnat.

Pendant que la course au championnat dans la ligue Nationale en 1908 s'est classée comme la seule qui ait eu comme résultat une égalité, il y en a eu plusieurs dans les autres circuits qui ont été très contestées. En 1904, une balle mal lancée par Jack Chesbro, des Yankees, au cours de la partie finale avec les Red Sox a permis à ces derniers de battre le New-York pour la suprématie de la ligue Américaine. Et en 1908, Detroit n'a pas été assuré de la victoire jusqu'à ce que la dernière partie eut été jouée. Dans cette partie Detroit avait battu les White Sox par 7 à 0, grâce à Donovan qui n'avait alloué que deux coups sûrs aux joueurs du Chicago.

L'année d'avant, les Tigers avaient accompli un merveilleux exploit pour l'emporter sur les Athletics. Detroit était plusieurs parties en arrière des Macks mais en gagnant 11 parties sur 13, il réussit à décrocher la palme par une faible marge.

En 1921 les Pirates avaient une avance considérable dans la ligue Nationale au commencement de septembre mais ils ont failli dans les dernières parties et les Giants se sont avancés à temps pour remporter le championnat. Une couple d'années plus tard, New-York, Brooklyn et

JEUNE QUI SE SIGNALE

Le jeune Heinie Schuble, des St-Louis Cardinals révéla-t-il l'exploit qu'accomplit Joe Sewell en 1920? Soient plus clair. Schuble joue au shortstop pour St-Louis, qui lutte ferme pour le championnat de la Ligue Nationale. Joe Sewell occupe la même position pour Cleveland de la Ligue Américaine.

Les débuts de ces deux joueurs furent à peu près les mêmes. La mort de Ray Chapman, frappé à la tempe droite par une balle sou-marinée de Carl Mays, permit à Joe Sewell de se distinguer dans les majeures en 1920.

Un sérieux accident survint à Tommy Thevenow, l'étoile des séries mondiales de l'année dernière, donna au jeune Schuble la chance de se tailler un siège de joueur régulier dans les grandes ligues. Ce dernier, âgé de 19 ans seulement, jouait pour Danville de la Ligue I.L.L., lorsque la direction du St-Louis le monta sous ses drapeaux pour remplir la position du célèbre arrêt-court Thevenow, dont la jambe gauche fut brisée lors d'une glissade au second but, en plein milieu de saison.

Ce n'était pas mince tâche que de remplacer un joueur de la trempe de Thevenow. Le jeune Schuble a couragement répondu. Présentement il abat de la longue besogne. Les supporters du St-Louis s'accordent à avancer que Heinie aura grandement contribué à donner un second championnat au St-Louis. Avec une douzaine de parties encore à jouer chacun, les clubs Pittsburgh, New-York, St-Louis et Chicago se livrent une lutte de corsaires.

UN MILLION ET UN QUART EN BOURSES, POUR TA JUANA

Le Handicap Coffroth, qui sera disputé le 18 mars 1928, aura une valeur de plus de \$100,000. — Un derby de \$25,000 et un Futurity de \$7,500.

Chicago, 27. — Le prochain Handicap Coffroth, à la réunion de Tia Juana, Mexique, qui sera disputé le 18 mars 1928, sera d'une bourse de \$85,000 ajoutée et la bourse totale dépassera \$100,000. Cette déclaration vient d'être faite par Jim Coffroth, le président de l'Association, qui part ce soir pour San Diego, afin de voir aux derniers préparatifs de sa prochaine réunion.

Avec un champ normal la bourse totale s'élèvera facilement à \$100,000. Les arguments des deuxièmes, troisièmes et quatrièmes chevaux, auront aussi élevés en proportion. Il y aura donc des prix précieux pour l'entraîneur du vainqueur. Le jockey qui conduira le vainqueur recevra aussi une bourse spéciale offerte par le club.

Aucune course au monde, à l'exception du Futurity du Parc Belmont, approchera le Handicap Coffroth. Depuis trois ans la valeur du Grand Prix de Paris, qui fut pendant un quart de siècle la course la plus riche réservée à la division de trois ans et plus.

Il en coûtera \$150,000 pour faire une nomination au Coffroth. L'honoraire de départ sera de \$500,00. Les entrées fermeront le 1er décembre et les pesantiers seront annoncés le 15 décembre. Les vainqueurs de \$2,500 après publication devront charger 3 livres de plus. Ceux qui auront gagné \$10,000 devront porter 5 livres de plus. Comme dans le passé la distance sera d'un mille et un quart.

On a annoncé qu'un montant de \$125,000 sera donné aux éleveurs au cours de la réunion de cent jours qui sera inaugurée le Jour d'Actions de Grâce. Il y aura cinq autres classiques à l'affiche en plus du Handicap Coffroth. Celles-là seront:

Le Derby de Tia Juana, \$25,000, 3 ans et plus, 1 mille et 1 furlongs, pour être disputé le 4 mars.

La Coupe de Tia Juana, \$10,000, 3 ans et plus 2 milles, pour être disputé le 25 mars.

Le Futurity de Tia Juana, \$7,500, 2 ans, 5 furlongs, pour être disputé le 1er avril.

Le Handicap Speed, \$5,000 ajoutée.

lent 110, George D. Gaw 112, Black Cyclone 110, Lepanto 112.

Cinquième course, \$2100, à réclamer, The Prospect, 2 ans, 6 1-2 furlongs: William Penn 106, Homewood Mollie 110, xWaffles 111, Folly Fair 106, Royal Pennant 109, Golden Rac-ker 109, Long Ridge 106, Mickey O., 115, Billy 109, Needle Wrack 103, Wisdom 113.

Sixième course, \$1200, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs: xShadowy 105, Talosa 104, Mack's Baby 100; Compensation 105, Susan Rebecca 112, Queen Clara 108, Helen Carter 110, Lady Herbert 105, xBottom Nollar 115.

Septième course, \$1200, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1-6 mille: Tont-Ohio 112, Miami Triad 110, Pres-Run 107, Duellist 110, Princess Ma-rietta 104, Foot Lock 110, Odefel-lus III, 111, Imperial 112, Alabama Bound 110, Irish Ruins 110, Noncha-

QUE FERA-T-ON DE GODFREY DANS LE PROCHAIN TOURNOI

Rickard n'a jamais été bien anxieux d'aligner blanc contre noir, dans un combat de championnat. — Le record de Godfrey. — La Commission Nationale appuiera Chicago.

Le promoteur Tex Rickard vient de rentrer à New-York, après avoir fait quelques charades comme trois quarts de million dans son entreprise avec l'affaire Tunney-Dempsey. S'il faut en croire les journaux américains il se propose de faire un autre tournoi de la catégorie poids lourd dans le courant de l'hiver. Le promoteur américain a les yeux sur plusieurs boxeurs poids lourd et il a parlé de Phil Scott, d'Angleterre, qui sera aux Etats-Unis sous peu, le géant Cam-polo, de l'Argentine, Tommy Heenev, de la Nouvelle Zélande, Jimmy Maloney, Jack Sharkey, de Boston, ainsi que Poalino Uscudum.

Les confrères américains ajoutent que Tex Rickard ne sait pas encore si George Godfrey, le géant nègre, sera pris en considération. Pourtant Godfrey vient de faire quelque chose qui vaille aux Etats-Unis et si on ne lui donne pas une chance avec les meilleurs poids lourd il est certain qu'il va y avoir du vacarme dans le monde pugilistique.

Lorsqu'il fut question d'un match entre Harry Wills et Jack Dempsey, il y a deux ou trois ans, Rickard avait fait une déclaration qui signifiait beaucoup. On avait rapporté que Rickard avait reçu instruction de Londres, New-York, Washington, Albany ainsi que de Rome de ne pas opposer un blanc contre un noir dans un combat de championnat. Rickard n'a pas confirmé ces rumeurs, dans le temps, mais d'un autre côté il avait dit: "qu'il avait assez de difficulté avec les réformateurs sans leur donner une autre arme avec une rencontre de championnat entre blanc et noir".

Il faudra aussi prendre en considération une déclaration faite par Tunney il y a un peu plus d'un an. Avant de remporter le championnat, Tunney avait dit "que si jamais il devenait champion, il ne se battrait jamais avec un nègre".

Pour le moment le nom de George Godfrey est sur les lèvres de tous ceux qui s'intéressent à la boxe et depuis qu'il est de la profession, Godfrey a sûrement fait un record des plus enviables.

Et on a dit bien des belles choses de Godfrey, même avant qu'il ne vint dans l'est américain, il y a quelques mois. Nous nous rappelons tout bien avoir lu que lorsque Dempsey se préparait à Grand Falls pour son match avec Tom Gibbons, le nègre avait knockouté l'ancien champion du monde à l'entraînement. Immédiatement Kearns aurait fait Godfrey sous contrat et le donna ensuite à Jimmy Dougherty, qui dirige encore ses activités.

Godfrey comme boxeur, semble être un parfait spécimen. Il possède tout ce qu'il faut. On a souvent dit qu'il était "une nouvelle édition de Jack Johnson. Aujourd'hui il est probablement le plus grand boxeur poids lourd que nous ayons et il a la réputation d'être difficile à battre s'il se sent supérieur à son adversaire au début d'un combat.

D'un autre côté, plusieurs ont questionné son courage. Malgré que son record ne l'indique pas, car il n'a jamais été mis hors de combat, on dit qu'il n'est pas capable d'encaisser beaucoup de punition dans le sorps. Naturellement ceci n'a pas été prouvé. Ce sont des déductions qui ont été faites à l'entraînement.

Nous suivons Godfrey depuis ses débuts et à date nous lui comptons un total de 46 combats avec le sommaire suivant:

Gagnés par knockout 32
Gagnés par décision 8
Perdus par décision 4
Combats dit "no contest" 2

Total 46

Cette année, Godfrey a déjà pris part à 11 rencontres et il en a gagné dix par knockout. Voici le résumé de ses activités pour 1927:

8 mars. — Obtenu un knockout technique en 9 rondes, contre Ralph Smith, à Portland, Ore.

S'il faut en croire les gens bien informés, le jockey Willie Munden sera suspendu pour une longue période. Il a été prouvé qu'il avait fait des paris "par l'entremise de gens qui n'étaient pas autorisés". Ceci veut dire que Munden a dû parier avec des preneurs aux livres. Dans le turf, c'est là une offense très sérieuse.

La suspension de Ralls n'est pas surprenante. Certains l'ont vu venir depuis longtemps. Ralls est un jockey qui connaît son affaire et souvent ses efforts ont suscité de nombreux commentaires. Le C. R. A. n'a pas dit pourquoi il avait été suspendu mais il est certain qu'elle n'a pas pris sa décision en aveugle. Un homme comme Nelson dans l'estade des juges a le jeu ouvert, et lorsqu'il recommande la suspension d'un jockey, c'est qu'il a de bonnes raisons de le faire.

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. — La Commission Nationale de Boxe appuiera la Commission de Boxe de l'Illinois au sujet de la décision rendue jeudi dernier dans le combat Dempsey-Tunney, a déclaré Thomas E. Donahue de cette ville. (A suivre à la page 3)

PAS DE CHANCE

New London, 27. —

RADIO

EMISSIONS LOCALES

4 h. p.m. Température, bourse, mines, grains, etc.
Poste CFRC, 411
 12 h. 35 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, etc.

Poste CHYC, 411
 7 h. p.m. Concert à l'hôtel Queen's sous la direction de M. G. R. Markowski.

8 h. 30. Emission par CNRM du chemin de fer National du Canada.

Poste CNRM, 411
 (Simultanément avec les postes CNRO (Ottawa) et CNRQ (Québec), Chemin de fer National Canadien).

Ce soir, le poste CNRM irradiera conjointement avec les postes CNRO et CNRQ un programme varié du studio, lequel sera spécialement décoré pour la circonstance. De 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m., le programme comprendra "Musical Memories", puis de 8 h. 45 à 9 h. il y aura concert, ordinaire, des sélections seront jouées par un orchestre de dix exécutants sous la direction de M. J. J. Gagnier. L'on entendra de 9 h. à 9 h. 30 la quintette à cordes russe sur la balalyka. Les membres de cette quintette paraîtront vêtus de leurs costumes nationaux. Mme Fabro, soprano, chantera accompagnée par cette quintette. Le quatuor de CNRM fera aussi entendre des mélodies durant une demi-heure; enfin il y aura une demi-heure de grand opéra.

POSTES AMERICAINS

WJZ—New-York—454.2
 (Heure de l'Est avancée)

7 h. Orchestre George Hall.

7.25 h. John B. Kennedy.

7.30 Orchestre George Hall.

8 h. Sylvia Foresters.

8.30 h. Concert de saxophone Davis.

9 h. Heure Maxwell.

10 h. Quatuor de clarinette, Jeanne Leval, soliste.

KDKA, East Pittsburgh, 950 kilocycles
 (Heure de l'Est normale)

7 h. Période Fower.

8 h. Sylvia Foresters.

8.30 h. Concert.

KYW—Chicago, 570 kilocycles
 (Heure centrale avancée)

7.50 h. Programme de l'hôtel Congress.

8 h. Heure Maxwell.

9 h. Au studio de l'hôtel Congress.

10.32 Au studio de l'hôtel Congress.

WBZ, Springfield, 900 kilocycles
 (Heure de l'Est avancée)

6.30 h. Ensemble de l'hôtel Statler.

7.30 h. Henry Burgess, pianiste.

7.45 h. Concert.

8 h. Sylvia Foresters de New-York.

8.30 h. Principato Hawaiian Trio de Boston.

9 h. Heure Maxwell.

10 h. Gertrude Wood et Eri Anderson.

10.30 h. Orchestre Newcomb.

WGY—Schenectady—379.5
 (Heure de l'Est normale)

7.30 h. Orchestre de l'hôtel Van Curler.

8 h. Discours du quatrième banquet annuel des industries du radio (New-York).

8.05 h. Trio Américain.

8.30 h. Programme de Buffalo.

9 h. Troubadours.

9.30 h. Leonard Grant, baryton, et Miriam Decker Tate, pianiste.

10 h. Mme John-E. Faulkner.

WCCO—St. Paul, Minn.—416.4
 7 h. 30 p.m. Le Radio Show.

8 h. Programme de New-York.

WEBB—Chicago—365.6
 (Heure avancée de Chicago)

7 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

9 h. Rollo Forbes Cutter, chanteur.

9.30 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

Minuit. Revue.

WJD—Chicago—365.6
 6 h. p.m. Petite Symphonie du Palmer House.

8 h. Concert pour les enfants.

8.30 h. Concert du théâtre Tivoli.

11 h. Trio à cordes du Palmer House.

KOA—Denver—325.9
 6 h. 30 p.m. La musique en diant.

7 h. 30 Ainy Town Tales.

8 h. Orchestre Scheurman.

8 h. 15. Orchestre de l'Université de Denver.

WGHP—Detroit—319
 (Heure normale de l'Est)

6 h. Musique en diant.

6 h. 50. Orchestre de l'hôtel Tuller.

WOO—Philadelphie—508.2
 (Heure de l'Est avancée)

4 h. 45. Orgue et trompettes.

7 h. 30. Fanfare WOO.

8 h. 30. Fanfare R.C.O.

9 h. 25. Orchestre du théâtre Fox.

WJF—Philadelphie—740 Kilocycles
 6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Ernie Holst.

WGR—Buffalo—303
 (Heure de l'Est avancée)

7 h. 45 p.m. Melody Way Club.

9 h. De WEA.

WFI—Philadelphie—740 Kilocycles
 6 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel Ernie Holst.

WIP—Philadelphie—508.2
 6 h. 10 p.m. Orchestre de l'hôtel Devon Park.

7 h. Oncle WIP.

LE NOTRE-DAME

IRA A FARNHAM

Dimanche prochain le Notre-Dame ira rencontrer le Farnham. Cette partie promet d'être des plus intéressantes vu que ces deux clubs se sont toujours divisés les honneurs dans le passé. Le gérant Desautels alignera sa fameuse batterie Turgeon, Boisseau et Lamontagne et seront secondés par toute une phalange d'étoiles.

Dimanche dernier le Notre-Dame avait remporté l'éphémère et fut défait par un score de 6 à 2. Les nombreux erreurs des hommes du gérant Desautels ont été la cause de la défaite.

Score par manche: R H E
 Notre-Dame 000 000 02—2 7 8
 L'Éphémère 030 000 21—6 7 1
 Int., Paul Desautels, 6851 Saint-Denis, Tél. Cal. 8931-M ou Adrien Villeneuve, Tél. Cal. 4862-A.

LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

Un homme ruiné de Graham, à la cinquième manche, a permis au club Pittsburgh de conserver son avantage de deux parties sur le club St-Louis. Les Pirates ont triomphé par un score de 2 à 1 contre Chicago.

St-Louis s'est maintenu dans la course en disputant du Cincinnati par un score de 4 à 1, tandis que New-York a repris ses espérances en battant la Philadelphie par 2 à 1.

Dans la ligue Américaine, il n'y avait qu'une seule partie et New-York a défait la Philadelphie par 7 à 4 comptant ainsi sa 107e victoire le saison.

New York 00100100—4 12 0
 Philadelphie 00000000—3 7 4
 Cincinnati, Gray et Cummings;
 Scott, Sweeney et Leonard.
 Pittsburgh 00000000—3 7 1
 Chicago 00100000—1 5 1
 Cleveland, Hill et Gorch, Smith; Carlson et Farinetti.
 St-Louis 00010010—4 11 1
 Cincinnati 00001000—1 5 1
 Alexander et Schulte; Donahue et Hargrave.
 Seules parties au programme.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 00010011—4 9 3
 New York 00011010—7 11 4
 Washington, Quinn, Grove, Powers et Cochran; Perkins; Pennock, Moore et Grabowski.
 Washington-Boston remplace par suite du froid.
 Seules parties au jour.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE
 G. P. A. J. P.C.
 Pittsburgh 83 58 3 616
 St-Louis 91 60 3 603
 New York 80 61 4 582
 Cincinnati 85 67 2 552
 Chicago 73 77 5 493
 Cincinnati 85 67 2 552
 Brooklyn 83 87 4 420
 Boston 87 92 5 388
 Philadelphie 50 90 5 338

LIGUE AMERICAINE

G. P. A. J. P.C.
 New York 107 44 3 709
 Philadelphie 89 61 4 583
 Washington 82 66 6 554
 Chicago 80 68 5 537
 Cleveland 66 82 6 446
 Cleveland 85 94 5 385
 St-Louis 87 91 4 385
 Boston 50 90 5 338

QUE FERAIT-ON DE GODFREY

DANS LE PROCHAIN TOURNOI

(Suite de la 2ème page)
 président de l'Association, et commissaire de boxe du Connecticut.

Donahue a déclaré que ni Léo P. Flynn ni aucun autre représentant de Dempsey ne l'a prévenu d'un protêt officiel.

DEMPSEY A NEW-YORK

New-York, 27.—Jack Dempsey est venu à New-York pour parler à Tex Rickard de ses prochains combats. Il est possible que Dempsey songe sérieusement à prendre part au tournoi éliminatoire que fera Tex Rickard cet hiver et le printemps prochain.

Une troisième rencontre entre Dempsey et Tunney était le grand sujet de conversation aujourd'hui dans la métropole. Très peu de gens croient que Dempsey réussira à reconquérir le titre, mais chacun reconnaît qu'il est encore la plus forte attraction dans l'arène. Dempsey a dit qu'il est prêt à se mettre à l'œuvre immédiatement si on lui fait une offre intéressante. Il a ajouté qu'il est prêt à rencontrer tout homme au monde. Il ne songe nullement à se retirer de l'arène.

Il ne me faudrait pas grand temps pour être prêt, a déclaré l'ancien champion.

FLYNN EST BLAME

Chicago, 27.—Jack Dempsey, d'après la loi, a droit à être entendu par la Commission de Boxe de l'Illinois. S'il désire protester la décision rendue jeudi dernier, a déclaré Paul Presn, membre de la Commission. Le protêt écrit de Dempsey est attendu aujourd'hui et il sera discuté à l'assemblée de la Commission annoncée pour cet après-midi. Ni Dempsey, ni Flynn n'ont osé entendre quelles raisons ils invoqueraient pour faire changer la décision.

John C. Righimer, président de la Commission, continue de considérer la décision de jeudi comme une chose toute réglée. "Tous ces protêts", dit-il, "n'ont d'autre but que de faire mousser une troisième rencontre entre les deux hommes".

Joe Benjamin, poids léger de la Côte du Pacifique, et un vieil ami de Dempsey, blâme Léo P. Flynn pour la défaite de Dempsey. Il a déclaré que Dempsey était trop entraîné et qu'il aurait dû cesser son travail une semaine plus tôt. De plus, Dempsey aurait dû recevoir instruction de gagner dans les trois premières rondes, comme il a fait dans les autres combats.

"Lorsqu'il tenait pour ainsi dire le titre de champion du monde à la septième ronde", a dit Benjamin, "l'un des seconds de Dempsey aurait dû lui faire signe de se rendre dans le coin voulu".

ON SE PREPARE

POUR LE RODEO

Plus de cent cowboys sont actuellement au Forum et travaillent à mettre la place en condition pour le rodeo qui commencera samedi et se continuera jusqu'au 6 octobre inclusivement. Un montant de \$20,000 sera distribué en prix au cours de ce carnaval de cowboys. Il y a des concours à chaque représentation pour un certain nombre de prix.

Ceux qui ont assisté au carnaval de l'automne dernier au Parc Delormier s'accordent à dire qu'un rodeo est l'un des spectacles les plus intéressants qu'il soit possible de voir. Ceux qui aiment l'audace, le courage, la témérité et l'adresse sont servis à souhait. Les concours pour mûter des chevaux bronchos et pour prendre au lasso des bœufs sauvages constituent un spectacle passionnant au possible.

L'on a enlevé le plancher du Forum et l'on y a mis un millier de charges de terre sur laquelle on a répandu de la sciure de bois. L'on a mis près de deux pieds d'épais de terre, bien roulée, et deux ou trois pouces de sciure de bois. Autour de la promenade, l'on a construit une clôture en fer de six pieds pour protéger le public. Cela n'entravera pas la vue, mais permettra aux visiteurs de goûter le spectacle en toute sécurité. En dessous de la section des millionnaires, au Nord, l'on a construit des enclos pour les bœufs sauvages.

Les concours consistent à monter des bronchos, à saisir des bœufs sauvages au lasso et autres concours en vogue dans les fermes de l'Ouest. Voici les noms de quelques-uns des

principaux cowboys qui prendront part au carnaval qui s'ouvrira samedi: Bos Ashin, champion du monde pour monter des bronchos; Pete Knight, champion du Canada pour monter des bronchos; Allan McPherson, champion d'Australie pour monter des bronchos; Buck Stewart, champion du monde pour les tours d'adresse à cheval; Ted Lucas, champion du monde pour tours d'adresse à cheval; les jeunes Welsh, au nombre de cinq, champions du monde pour les sauts en hauteur à cheval.

LE STE-THERESE

EST INVINCIBLE

Dimanche dernier, le Ste-Thérèse a ajouté une autre glorieuse victoire à son crédit en triomphant du Wrightville par 15 à 3. Roger Poitras a lancé pour les vainqueurs, remplaçant Chief St-Denis, qui fut dans l'impossibilité de prendre part à la rencontre. Poitras a été à la hauteur de sa position, n'allouant que quatre hits. Le Ste-Thérèse s'est assuré la victoire à la sixième manche en enregistrant 11 points. Pendant cette manche, les frappeurs du Ste-Thérèse ont envoyé les balles des lanceurs du Wrightville dans toutes les directions du terrain. Les deux athlètes ont fait des brillants exploits des porte-couleurs du Ste-Thérèse, les a applaudis à outrance. Collins, deuxième but des vainqueurs, s'est surpassé tant au bâton qu'au champ. Il s'est révélé un très remarquable voltigeur. Le Wrightville, champion de la Gatineau et du district d'Ottawa, a complètement été déclassé par son adversaire.

Dimanche, le Ste-Jean-Berchmans sera l'adversaire du Ste-Thérèse, qui s'attend bien de continuer sa marche victorieuse et qui se prépare à infliger une défaite en règle aux hommes du gérant Lépine.

Score par manche:
 Ste-Thérèse 021 011 00x—15
 Wrightville 000 30 000—3
 Batteries: Roger Poitras, Legault-Lecavallier; Bussières-Rowan. Arbitres: Bouvrette-Mathieu.

LE TENNIS

A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le tournoi de tennis de l'Université de Montréal s'est continué hier après-midi, avec les résultats suivants:

Lamarre bat Grothé 6-2, 6-1.
 Langevin bat Codebecq 6-2, 6-4.
 Couvrette bat St-Jacques 6-3, 6-0.
 Mayrand bat Lacroix 6-2, 6-3.
 Lalonde bat Sauvé 6-1, 6-1.
 Bertrand bat Michaud 7-5, 6-4.
 Bernard bat Monty 6-0, 6-2.
 Noël bat Tarte 6-4, 3-6, 6-3.

Les parties suivantes seront jouées aujourd'hui:

10.30 — Pilon (Med) vs Hébert (P.C.N.).
 Paré (Med) vs St-Michel (P.C.N.).
 11.15 — Monette (P.C.N.) vs Le-rout (P.C.N.).
 Latour (Med) vs Gosselin (Med.).
 12.00 — Boudrias (Ph.) vs Charrette (Po.).
 2.30 — Normand (H.E.C.) vs Colombe (H.E.C.).
 Noël (Dr) vs Lalonde (Dr).
 3.30 — Bazin (H.E.C.) vs Pagnolo (H.E.C.).
 DeGrandpré (H.E.C.) vs Bélanger (H.E.C.).
 4.30 — Trudeau (Po.) vs Trudel (Ch. Dt).
 Laplante (Ch. De) vs Gaboury (Ch. Dent.).

JEUDI

2.00 — Vincent (Ph.) vs Quenneville (Ph.).

CLUB ST-HUBERT

Voici le résultat des parties d'hier soir:

R. Charette bat R. Tremblay par défaut.
 Jean Schuer bat R. Carignan 6-0, 2-6, 6-4.
 R. Guillemette bat Jules Boisseau 3-6, 6-3, 7-5.
 Réal Dupont bat A. Farrell 6-3, 9-7.

Les parties de ce soir sont:

6.30 heures — Lionel Sauvé vs René Beaudin.
 7.30 heures — Eugène Dame vs H. Morin.
 8.30 heures — Roméo Beaudry vs Denis Legault.
 9.30 heures — Léo Carpentier vs Maurice Beaudry.
 10.30 heures — Jean Locas vs Jean Archambault.

IMPOSSIBLE

N'EST PAS AU

PROGRAMME

Les directeurs de l'Ass. Athlétique Nationale ignorent ce mot négatif

LES SOUSCRIPTIONS

Le quart d'heure dont a parlé le marchand Nogi, le quart d'heure de souffrance qui assure la victoire à celui des belligérants qui peut l'endurer quand son partenaire ne peut plus, ce quart d'heure a fait fortune, et son succès laisse bien loin derrière lui le succès du quart d'heure de Rabelais.

Il exprime en effet, avec une vérité saisissante, ce qui est au bout de tous les efforts sportifs; il reconnaît, il sanctionne que, chaque fois qu'il est question d'un exercice, c'est la volonté qui est, avant tout, le grand facteur du succès. Il proclame ce mot de Nogi, la beauté du verbe "Vouloir", et le plus remarquable est qu'il le proclame sans le prononcer.

Dans le monde de l'athlétisme, nous savons bien ce que c'est de vouloir, la belle et grande et rude chose qu'est la "Volonté". C'est elle que nous exerçons sans cesse, soit que nous voulions faire ce qu'il faut pour assurer la victoire dans les compétitions sportives. La langue française a forgé de belles expressions: "Vouloir", c'est le pouvoir; ou bien: "Impossible, n'est pas français".

IMPOSSIBLE N'EST PAS AU PROGRAMME DU NATIONAL. Tous les éducateurs, les pères, les mères, les jeunes personnes des deux sexes, enfin tous ceux qui s'intéressent à la grandeur de notre race et à son avenir, doivent être des amis dévoués de l'A. A. A. Nationale et de son œuvre.

Qu'ils en deviennent membres. Souscrivez généreusement aujourd'hui même à l'œuvre de l'A. A. A. Nationale.

LE NOMBRE DES

MORTS AUGMENTE A

LICHTENSTEIN

(Dépêche spéciale)

Genève, 27.—La pluie ne cesse de tomber et la situation demeure menaçante dans les régions inondées de la principauté de Lichtenstein. Le gouvernement a lancé un appel à Berne et les autorités helvétiques et suisses ont promis d'envoyer des secours à l'aide des sinistrés. Des troupes autrichiennes sont aussi arrivées à Lichtenstein avec des pontons et sont venues au secours des habitants du village de Ruggel qui ont passé ces deux derniers jours réfugiés sur les toits de leurs maisons. La liste des morts monte quotidiennement, mais leur nombre est encore inconnu, vu que les communications télégraphiques et téléphoniques sont totalement désorganisées.

RUGBY A L'UNIV.

DE MONTREAL

Tous les anciens joueurs des équipes de rugby de l'Université de Montréal et ceux qui désiraient en faire partie cette année, sont priés de se rendre à la Maison des Étudiants, 354, rue Sherbrooke, ce soir à 6 heures et demie.

Capitaine Rodolphe Lafond, Gérant athlétique.

MGR PLANTE

SACRE EVEQUE

PAR MGR ROULEAU

Le premier évêque à être sacré dans la Basilique restaurée

Québec, 28.—Les imposantes cérémonies du sacre de S. G. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, avaient attiré une foule de dignitaires ecclésiastiques et laïques.

S. G. Mgr Rouleau fut le consécrateur de son auxiliaire. Il était assisté de NN. SS. A.-E. Deschamps, A.-C. Comtois.

S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, a fait le sermon de circonstance. A l'orgue, il y eut du beau chant par la maîtrise.

LA SOCIETE DES ARTISANS

A MARIEVILLE

(Suite de la dernière page)

La succursale de Saint-Euphrém d'Upton a récemment organisé un soirée de cartes où plus de 200 personnes étaient présentes. M. l'abbé Laurence, curé de Saint-Euphrém d'Upton y a assisté de même que M. M. Eugène Chartier, directeur général de la Société des Artisans. Présenté à

l'assistance par M. Hormidas Beaudry, président de la succursale locale, M. Eugène Chartier a brièvement parlé de l'œuvre poursuivie par la Société des Artisans Canadiens-français et de bien ce qu'il peut accomplir une succursale active dans une paroisse.

M. l'abbé Laurence a remercié M. Chartier. Dans une assemblée préliminaire, les officiers de la succursale d'Upton ont promis plusieurs initiatives au cours de l'hiver prochain et aussi une campagne de recrutement pour assurer le groupement d'une plus grande influence locale. Un concert a complété la soirée où programme et interprètes étaient de haute valeur.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes plus sincères remerciements pour l'aide que vous accordez à notre institution et croyez à mes plus sincères sentiments.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION ET

LE REGLEMENT XVII

(Suite de la première page)

sera choisi pour nous représenter dans le nouveau Comité. Nous exprimons le vœu que les autorités choisissent un homme d'une très haute compétence dans l'enseignement bilingue.

Nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer une opinion favorable de ce rapport. Son acceptation par le premier ministre de la province qui est en même temps ministre de l'Instruction publique, nous est une garantie que les recommandations qu'il contient seront mises à exécution.

Nous vous demandons d'accueillir avec bienveillance les réformes suggérées et d'assurer par votre coopération, la mise en vigueur des principes de saine pédagogie contenus dans le rapport.

S'il arrivait que, dans la nouvelle réglementation, vous vous croyiez lésés de quelque manière, nous vous demandons de nous faire part immédiatement de vos appréhensions. Nous restons, comme par le passé, à votre disposition. Nous emploierons, comme nous l'avons toujours fait, tous les moyens raisonnables de conciliation pour obtenir des autorités, s'il y a lieu, le redressement de vos griefs.

Nous vous demandons de continuer de vous intéresser à vos écoles comme à la chose qui vous est la plus chère. Nous avons l'assurance que vous travaillerez à leur succès avec la même vigilance et la même détermination que par le passé.

Nous sommes heureux d'exprimer à Messieurs les Commissaires, au nom des Canadiens-français de la province, notre haute appréciation de leur travail.

DECLARATIONS DE MM. BELCOURT ET CARREL

Londres, 27.—Le sénateur N. A. B. Belcourt, d'Ottawa et l'hon. Frank Carrel, propriétaire du "Chronicle-Telegraph" de Québec, ont déclaré aujourd'hui, au cours d'une entrevue avec le représentant de la Presse Canadienne ici, qu'ils étaient heureux des conclusions rendues par le comité spécial, chargé par le gouvernement ontarien en 1925, d'enquêter sur la situation des écoles bilingues d'Ontario. Ce rapport recommande le rattachement du Règlement XVII et l'hon. G. H. Ferguson, premier ministre et ministre de l'Éducation, a accepté les

conclusions contenues dans le rapport. Le sénateur Belcourt s'est exprimé ainsi: "Cela constitue un acte de justice, qui bien que tardif, recevra l'accueil unanime de toute la nation. Je considère cette décision comme un pas important vers la réalisation de cette unité nationale qui n'a pas encore atteint son entière plénitude au Canada. C'est là, sous plusieurs rapports, l'une des plus importantes décisions rendues depuis la Confédération devant contribuer à la réalisation de l'unité nationale

Le Canada

MONTREAL, mercredi 28 septembre 1927.

Ce qu'on attend de la convention conservatrice

Quelques conservateurs voient dans l'intérêt que peut porter la presse libérale à la convention nationale conservatrice un effort pour en affecter le succès. Telle n'est pourtant pas notre préoccupation. La convention conservatrice est un événement d'importance nationale, sans doute, et il est naturel que tous s'en préoccupent de quelque façon que ce soit.

On 1919, quand le parti libéral a tenu sa convention nationale, à la suite de la mort du regrettable chef Sir Wilfrid Laurier, il n'y a pas que les libéraux qui s'en soient préoccupés. On se souvient des articles qu'elle inspira à la presse conservatrice. Les journaux toriens avaient indiscutablement le droit d'écrire comme ils l'entendaient sur le sujet. C'est ce que fait actuellement la presse libérale au sujet de la convention conservatrice.

Quand nous traduisons notre surprise de voir des journaux conservateurs importants écrire dans leurs colonnes que l'heure n'est pas venue d'élaborer un programme comprenant l'attitude du parti sur toutes les grandes questions nationales, ce n'est pas de la pure imagination. Plus nous approchons de la convention, plus nous trouvons dans la presse conservatrice l'idée que la convention ne devrait s'arrêter qu'à une simple discussion des problèmes actuels et au choix du prochain chef. Nous disons que le peuple s'attend à plus d'une convention de parti que l'on dit nationale, qu'il espère que cette convention sera suffisamment représentative de tous les intérêts du pays pour qu'elle élabora un programme devant satisfaire ces divers intérêts. Contrairement à ce qu'attendait la presse conservatrice, en 1919, c'est ce que fit la convention nationale libérale, mais ce n'est pas ce qu'on nous prédit de la convention conservatrice.

Voilà pourquoi la presse libérale, tout comme la masse des électeurs qu'elle atteint chaque jour, est dans son rôle quand elle commente les déclarations des chefs ou des journaux conservateurs relatifs à cette réunion politique. La presse libérale ne cherche nullement à nuire à la convention conservatrice, mais elle s'y intéresse naturellement parce que c'est de là que devrait venir la politique NATIONALE dont les toriens font si grands frais.

Nous avons dit déjà que nous nous attendions à voir cette fameuse politique définie plus clairement à la convention. Les chefs conservateurs laissent entendre qu'il n'en sera rien, que les conservateurs persisteront dans la vague et qu'ils ne s'intéressent qu'à une chose présentement: se choisir un chef. A quoi bon déplacer près de deux mille délégués venus de toutes les parties du pays, de Halifax jusqu'à Vancouver, s'ils ne doivent que voter pour un chef de préférence à un autre? La convention nationale devrait plutôt saisir cette occasion, comme nous l'avons fait en 1919, pour élaborer un programme général, — pas de généralités, — satisfaisant tous les délégués et répondant, par conséquent, aux aspirations de toutes les parties du pays.

C'est ce que le pays, — pas seulement la presse libérale, — attend de la prochaine réunion conservatrice. Cependant, comme nous l'avons démontré récemment, c'est à tout autre chose que les conservateurs le préparent, à tout autre chose mais à rien de solide et qui valait la peine d'un tel chambardement.

Ce que représente pour nous l'industrie agricole

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, l'agriculture demeure toujours la principale industrie canadienne. Pendant que les autres industries se multiplient et progressent, l'industrie agricole conserve toujours le premier rang. La production annuelle de cette industrie surpasse celle de toutes les autres. La valeur de son rendement échappe à la masse, mais on sera surpris peut-être de quelques chiffres.

Il y a tout d'abord la récolte des grains qui représente une source importante de revenus pour tout le pays. Nos chemins de fer seront les premiers à bénéficier du volume de cette production qu'ils devront transporter aux divers ports pour exportation extérieure. On estime, cette année, la récolte en général du blé à 458,741,000 boisseaux dont 432,000,000 de boisseaux dans les provinces des prairies seulement. La récolte de l'avoine est supérieure encore, atteignant le total de 502,199,000 boisseaux, suivant les estimations.

Et, cependant, ce n'est pas là toute la valeur produite par l'industrie agricole. Il y a bien d'autres branches de l'agriculture qui ont également des rendements importants que l'on trouve en fouillant dans les bulletins de la statistique fédérale. Les statistiques établissent ainsi la valeur totale de la richesse agricole en Canada à \$7,817,718,000. Bien peu, sans doute, étaient au fait de cela. Sur ce montant global, le détail occupe une place prépondérante puisque sa valeur est de \$724,655,000. La section de l'aviculture représente une valeur de \$50,971,000. On estime le revenu brut de l'agriculture, pour l'année dernière, à \$1,668,175,000. Il s'est vendu des animaux de fermes pour un montant de \$153,942,000; de la laine pour une valeur de \$3,979,000; des produits laitiers pour \$238,142,000; des volailles et des oeufs pour une somme de \$78,867,000.

Ce sont là des chiffres qui échappent au grand public, mais qui sont toute une révélation quand on les connaît. Et les augmentations enregistrées ne l'ont pas été seulement que pour les grains, il y en a aussi de très prononcées dans le nombre des animaux de toutes catégories sur les fermes canadiennes. L'an dernier on comptait, sur les fermes canadiennes, 3,951,335 vaches laitières; 5,208,815 autres bestiaux; 3,035,507 moutons et 4,470,771 porcs. Il y avait de plus 49,641,472 volailles sur les fermes. La valeur totale de ces animaux atteignait

le joli montant de \$520,951,000, contre une valeur totale de \$505,695,000 en 1925, ce qui laisse une substantielle augmentation en une seule année.

A la lecture de ces chiffres, on comprendrait facilement qu'il importe pour le gouvernement de tenir compte de cette industrie, de ses besoins et des facilités indispensables à lui accorder si nous voulons maintenir ses progrès dans la voie où ils sont présentement engagés. L'industrie agricole du Canada occupe donc le premier rang dans nos activités économiques et nous ne pouvons qu'encourager le gouvernement King dans sa politique qui est de l'aider le plus possible comme il fait depuis qu'il occupe le pouvoir.

Il s'en trouvera pour lui reprocher certains avantages accordés aux cultivateurs, qu'ils soient des prairies ou d'autres provinces, mais ces gens-là oublient que les cultivateurs sont les ouvriers de la première industrie basique canadienne, celle qui contribue le plus à faire fructifier les autres et qui ne le pourrait faire si elle n'avait pas les moyens de se développer.

La maison de la chimie

Le comité canadien formé à Montréal dans le but de réunir des fonds pour l'édification de la Maison de la Chimie, à Paris, doit compter et compte sur la générosité de tous ceux que la chimie intéresse, c'est-à-dire tous les usiniers, industriels, manufacturiers et fabricants.

La chimie a pris dans l'industrie une place prépondérante et il n'est pas une usine qui ne base ses opérations sur les rapports qui lui sont transmis par ses chimistes. Les combustibles, quels qu'ils soient, le caoutchouc, la métallurgie, la grande industrie chimique, les teintures et matières colorantes, les essences et parfums les couleurs, laques et vernis, les textiles artificiels, la tannerie, la brasserie, la distillerie, la pharmacie, etc., etc., mille industries qui ne sauraient exister sans les secours de la chimie. Le chimiste tient aujourd'hui une place si importante dans l'industrie qu'on ne saurait se passer de lui et que, tous les ans, son domaine s'agrandit à mesure que les industries se développent. C'est pourquoi la demande de préparateurs, expérimentateurs et chimistes augmente tous les jours.

La "Maison de Chimie" qui sera fondée à Paris pour perpétuer la mémoire d'un des plus grands chimistes français, Marcelin Berthelot, sera comme une école normale de la chimie pour les étudiants de toutes les parties du monde. Nuls plus que les Canadiens, qui parlent français, ne pourront profiter de cette fondation scientifique. Tous les pays du monde ont apporté leur concours et une dizaine de millions de francs ont été recueillis pour célébrer le centenaire du célèbre savant et jeter les bases de l'établissement scientifique qui rappellera sa mémoire. Le Canada voudra faire sa part dans cette oeuvre internationale qui nous rendra plus tard de précieux services en formant des chimistes dignes du nom, des élèves, indirects, du grand citoyen et du grand savant, Berthelot. Grâce à lui, la science a fait des pas de géants. Le premier, il a reconnu la supériorité de la synthèse sur l'analyse et, suivant et développant les théories et la pratique de Lavoisier, il donnait à la chimie un nouvel essor, en faisant une science indispensable à l'industrie comme à l'agriculture. Voici ce que dit M. Camille Mattioli, membre de l'Institut et professeur au collège de France, touchant cette Maison de la Chimie:

Les organisateurs de la célébration du centenaire de la naissance du savant génial, que fut Marcelin Berthelot, ont pensé que la meilleure manière d'honorer sa mémoire serait d'édifier à cette occasion une Maison de la Chimie, qui serait appelée à devenir un des plus éclatants foyers intellectuels du monde.

"Par son caractère de haute utilité internationale, par la coordination qu'elle permettrait de tous les organismes qui ont pour but de contribuer aux progrès de la Chimie et de ses applications, la Maison de la Chimie traduirait aux yeux de tous, avec une particulière netteté, la puissance irradiante du grand chimiste disparu en 1907. Dans cet édifice, qui sera construit et aménagé suivant les principes les plus modernes de l'architecture et de l'organisation, des locaux seront en particulier réservés à l'Union Internationale de la Chimie pure et appliquée, branche chimique du Conseil International de Recherches, et à l'Office International de Chimie, qui y trouveront un siège digne de leur autorité.

"Une bibliothèque y sera installée ainsi que des salles de travail, de réunions et de conférences largement ouvertes aux savants et aux industriels étrangers, de passage à Paris. La réalisation de cette vaste conception d'organisation supérieure du travail chimique sera réellement évocatrice du labeur ininterrompu qui caractérise la vie de Marcelin Berthelot, labeur qui lui a permis d'accomplir une oeuvre dont l'histoire de l'esprit humain enregistrera la pérennité."

Une critique stupide

Quelques-uns ont entrepris une campagne dans le but de représenter la force des détectives comme la plus pauvre qui soit, ne disposant pas suffisamment de fonds pour aller à la recherche des bandits. Un journal anglais est même allé jusqu'à prétendre que les détectives n'avaient que quatre billets de tramway pour leurs courses en faveur de la justice.

Rien de plus stupide évidemment, mais combien une telle publicité nuit à la bonne renommée d'une cité! Des articles de ce ton, au moment où des crimes, des vols à main armée se commettent sans que les voleurs soient pris sur le fait, — ce qui n'arrive pratiquement jamais nulle part, — sont de nature à nous nuire plutôt qu'à nous aider.

Il n'en est rien, heureusement. Les détectives, quand ils ont une bonne piste, iront dans tous les coins du continent à la recherche des bandits et cela aux frais de la cité. Il serait ridicule de laisser entendre que les détectives font ces voyages à leurs frais. Ce n'est, cependant, pas avec quatre

billets de tramway que le détective Lajoie est allé chercher à Ottawa le revolver qui a servi au meurtre de Raoul Dorelme.

Ce journal anglais du samedi, toujours en quête de sensation avec des petits riens, fait grand étalage de la prétendue pauvreté de notre corps de détectives. Cela ne tient pas debout, mais il faut bien admettre, toutefois, que le mal n'est pas sans avoir une certaine enlure sur les esprits de bon nombre qui ont la crédulité trop facile. On criera à la maladministration municipale, à l'insuffisance policière, à la mauvaise organisation, etc., et cependant, il n'en est absolument rien.

Dans l'intérêt de Montréal, dans l'intérêt surtout de notre bonne réputation, il serait désirable qu'une telle campagne prit fin. Nous ne trouvons là, comme dans la campagne déchaînée par la fièvre typhoïde, que le désir d'attaquer quelques-uns de nos administrateurs municipaux. Nous ne nous en constituons pas, comme nous l'avons déjà dit, les défenseurs. Ils sont en mesure de se défendre eux-mêmes. Mais nous réclamons, pour notre ville, plus de justice et d'intelligente critique.

Montréal est une cité bien policée, mais comme toutes les grandes villes cosmopolites, elle n'échappe pas aux activités des bandits et des plus audacieux voleurs. Les exemples passés devraient, cependant, suffire à démontrer que nos détectives sont constamment à la tâche et qu'ils ont pour l'accomplir l'aide financière dont ils ont indiscutablement besoin.

Billet du matin

Maintenant, l'automne!

Nous voici déjà à l'automne et, en faisant un retour sur les jours passés, on se demande avec raison si nous avons eu un été. Les quelques beaux jours que nous aurons vécus auront été assez clairs pour que nous nous en souvenions longtemps. Rarement avons-nous eu été aussi maussade. Beaucoup de pluie, une longue série de dimanches ratés par l'incidence de la température. Nous commençons, semble-t-il, à goûter un peu le soleil et la chaleur et voici que le calendrier et le thermomètre nous font déjà réaliser que nous sommes en automne. Nous avons commencé à tempérer les demeures à l'aide des systèmes de chauffage. Portes et fenêtres demeurent closes afin que le froid humide de l'extérieur ne pénétre pas. Il y a belle lurette que le chapeau de paille est remis. Bientôt nous passerons le paletot. Les élégants s'envelopperont les pieds dans des guêtres pâles et porteront l'écharpe et les gants. Fini l'été!

La ville reprend son air morne en même temps que son activité régulière. Les heureux, qui passaient l'été à la campagne n'auront pas eu de chance, cette année. Après une saison plutôt quelconque ils retombent dans la cité et piétinent sur les feuilles qui se détachent tristement des branches, impuissantes à résister au vent plus fort de tous les jours. Le soleil ne les réchauffe plus tout autant que durant l'été et elles perdent rapidement leur vigueur. Dans quelques jours les arbres tendront dans l'azur leurs grands bras dénudés, montrant aux passants qui les admirent sous leur toilette de l'été leurs difformités sinistres. Le peu de beauté que possédait la cité disparaît graduellement; les rues deviennent d'une irritante uniformité grisonnante; elles offrent partout le spectacle d'une nature à l'agonie.

Un à un, les théâtres reprennent leur programme régulier de la saison qui ne cessera qu'à l'été prochain. Eux aussi nous font comprendre que l'été a passé; ils nous offrent une compensation pour les beaux dimanches que nous n'avons pu vivre à la campagne. Peut-être, toutefois, pourrions-ils l'ironie jusqu'à nous présenter des pièces ou des films se déroulant au milieu d'une nature resplendissante de chaleur et de clarté. C'est égal, ils nous offrent au moins une compensation pour ce que nous n'avons pas eu et que nous avons pourtant si impatiemment attendu.

Il faut en faire notre sacrifice. Devant la dure saison qui s'annonce si tôt, il vaut mieux ne pas songer au passé. Regardons en face les jours de bise qui viennent et préparons-nous à les vaincre. L'automne et l'hiver ne pourront nous jouer le même tour dont l'été nous a fait les victimes. Nous les connaissons, nous savons leur peu de douceur; et en les voyant arriver, nous n'attendons rien d'eux que de la pluie, du vent, de la neige et du froid. Nous nous préparons en conséquence.

Jean VALJEAN.

EN PASSANT

Serait-ce vrai?

Le rumeur persiste que les passages à niveau disparaîtront avant peu dans la ville de Montréal, une gare centrale étant construite qui les éliminerait toutes.

Si cela était vrai, personne ne saurait se plaindre. Il y a déjà bien longtemps que la population demande d'enlever ces passages dangereux pour les piétons et nuisibles au trafic d'une grande ville.

Les records

On ne se contente plus de records ordinaires. Un aviateur anglais vient d'abattre tous ceux de la vitesse en avion en faisant du 281 à l'heure à Vénise.

Bientôt, il n'y aura plus de limite à l'exportation des gens, peu importe les dangers auxquels nous courons tous par ces excès de témérité.

Les méthodes de Foch

L'éminent militaire français, généralissime des forces alliées, est à écrire ses mémoires, dit-on. Elles ne seront publiées qu'après sa mort.

Nous ne doutons pas que le maréchal rétablira bien des points sinécures dans ces pages qui doivent être d'un intérêt exceptionnel. L'impartialité et la franchise du soldat réduiront à néant les déductions des fameux stratèges de cabaret ou de salons.

Le péril jaune

Il y a bien longtemps qu'on n'a plus parlé du péril jaune et il semble que si la nature s'en mêle, d'ici quelques années, ce péril aura totalement disparu.

En effet, la dernière catastrophe, sous forme d'un raz de marée, a fait 5,000 victimes, endommagé ou détruit 20,000 maisons et occasionné des dommages pour une valeur de \$1,000,000.

LES IDEES ET LES FAITS

Les services aériens

Nous ne devons pas tarder à nous préparer si nous voulons profiter des transports aériens qui seront organisés au Canada, dit la "Presse".

Il est encore impossible de prédire quand les nouvelles lignes aériennes commenceront à fonctionner. Les développements extraordinaires en ces dernières années nous permettent cependant d'affirmer que d'ici cinq ou dix ans au plus tard, on se servira communément du nouveau système de transport. Faisons en sorte d'être prêts alors, et pour cela, commençons dès aujourd'hui à aménager au moins un aérodrôme. Les avantages qu'il nous vaudra tant au point de vue économique qu'au point de vue public, compenseront largement les dépenses qu'entraîneront son installation. La marque de bons administrateurs est de savoir prévoir.

Nos forêts

Il nous faut apprendre à les bien protéger contre tout ce qui peut en affecter le rendement perpétuel. La "Tribune", Sherbrooke, dit à ce propos:

Peu de gens se rendent compte de l'urgence nécessaire d'une politique forestière au Canada. Les forêts ne le cèdent pourtant qu'à l'agriculture au point de vue de la production de richesses, et leurs produits constituent aujourd'hui le quart des exportations totales du Canada. Par conséquent, la diminution constante des réserves de matières premières utilisées par les industries forestières est une menace directe à la prospérité nationale. On ne saurait trop répéter que par suite du manque de protection efficace contre l'incendie, et de l'exploitation abusive à laquelle elles ont été soumises, les ressources du Canada en bois tendent à se représenter aujourd'hui que les deux cinquièmes de celles de notre plus fort concurrent, les Etats-Unis, malgré que nous possédons une plus grande superficie boisée. L'avenir de nos forêts dépend donc dans une large mesure de la façon dont nous saurons protéger et faire prospérer les peuplements actuellement existants.

Protégeons la forêt

Dans le "Nouveliste" on trouve le commentaire suivant, concernant la protection de la forêt:

Dans les cercles industriels, on se rend de plus en plus compte du rôle prépondérant que joue la température relativement aux feux de forêts. Nous en avons une preuve dans le fait que des compagnies de la côte du Pacifique qui assurent le bois et l'exploitation forestière consentent des taux spéciaux aux exploitants qui se conforment à certains règlements dictés par la prudence, entre autres ceux qui ont trait au maintien, à leurs chantiers, d'instruments enregistreurs du degré d'humidité et l'obligation de cesser tous leurs travaux dès que l'humidité relative descend à 30 degrés.

UN PEU DE SCIENCE

LES PAPILLONS

C'est le temps d'en parler ou jamais; car, déjà, ils sont aussi rares que les trèfles à quatre feuilles, les beaux papillons, aux ailes de soie, qui caressent les fleurs et qui tournent par les sillons, ainsi que nous le chante un poète moderne.

Tournez, tournez, 6 papillons. Il fait matin: midi vient vite... Par les bois et par les champs, Rayer de vos blancs tourbillons Le clair air qui vous invite. Baissez vos fleurs, 6 papillons. Déjà midi pâlit les roses! Aux prés où chantent les grillons Sur vos fines ailes roses. Baissez vos fleurs, 6 papillons. Déjà midi pâlit les roses!

Il fait soir... Plus de papillons. Fleurs qui voltigent dans l'espace Prestes et fringants bataillons! Que peu de temps nous les voyons! Las! toute fleur en un jour passe! En léger vol de papillons. Les rêves d'or peuplent en foule Notre matin plein de rayons. En léger vol de papillons. Nos rêves d'or s'en vont en foule!

Mais, on fait, en certains pays, l'élevage du papillon, sur une grande échelle! et voici que l'"Industrial Review" met en lumière un entomologiste anglais, William Watkins, qui a fondé à Eastbourne, petit port de mer sur la Manche une "papillonnerie" merveilleuse.

C'est au cœur d'un immense verger plein d'arbres fruitiers, d'arbustes odorants et de fleurs parfumées, à l'abri des vents et des tempêtes, un filet tendu très au l'encercle de tous côtés.

Des plantes grimpantes: lierre, chèvre-feuille, vignes, syringes, lianes, giroflées, héliotropes, pois de senteur, capucines le recouvrent complètement.

En cette enceinte évoluent des milliers de lépidoptères de toutes les variétés. Les collectionneurs se les disputent au poids de l'or.

Les musées d'histoire naturelle les retiennent à l'avance; et, c'est à qui l'aurait, peut-être le petit papillon en toute sincérité.

Voulez-vous que nous fassions une petite excursion dans les cénacles de "Bombyculture"?... C'est le terme admi, si non académique. Suivez-moi, vous entendrez notre professeur, sans remuer, sans même, esquiver l'ombre d'une interrogation. Il va d'abord

LES SECRETS DE LA VIE

La vie a des secrets insaisissables. Le savoir humain n'a rayé des archives du monde avant que nous ayons le dernier mot d'un mécanisme. Le succès est aux bruyants, aux affirmatifs impatients; tout est admis à la condition de faire un peu de bruit. Dépouillons ce travers et reconnaissons qu'un réalisme nous ne savons rien de rien, s'il faut creuser à fond les choses. Scientifiquement, la nature est une énigme sans solution définitive pour la curiosité de l'homme. A l'hypothèse succède l'hypothèse, les décomptes des théories s'amoncellent et la vérité fait toujours. Savoir ignorer pourrait bien être le dernier mot de la sagesse.

J. H. FABRE.

nous dire comment s'y prendre et si le désir nous vient d'en faire autant nous n'aurons qu'à l'imiter.

En premier lieu, trouvez-vous un terrain où les arbres et les plantes abondent, ceux et celles dont les chenilles sont friandes: Des pins, des chênes, des mûriers, des groseillers, des rosiers, des églantiers—vous constaterez ici que les chenilles ont des goûts très snobs!

Il leur faut beaucoup d'air pur et parfumé; car, elles ont une répugnance prononcée pour tout ce qui ne sent pas bon.

Il leur faut une nourriture saine, succulente et copieuse, elles ont bon appétit et dévorent les feuilles avec volupté. Autant que possible, ne jamais les laisser sans rameau quand on ne les élève pas sur des arbustes en plein air; en ce cas, afin de les protéger contre les oiseaux qui les prennent fort... on enveloppe d'une gaze tous les rameaux. Lorsque la chenille a acquis une grosseur suffisante, on enlève cette gaze protectrice; les bécots des oiseaux, ne sont plus à craindre.

Dans certaines "papillonnières" des Etats-Unis on l'on cultive des espèces robustes, telles que le "Teler polyphemus" et autres, on dispose directement les oeufs sur des arbres dans des cornets de papier attachés avec la pointe en haut; ce qui favorise l'éclosion, sans plus de surveillance, et l'on n'a qu'à recueillir les cocons enveloppés dans une feuille ou suspendus aux rameaux. On peut aussi mettre les cocons dans une boîte grillagée; en peu de temps, les chrysalides se transforment en papillons. C'est de la culture forcée puisque les lépidoptères sont en prison; mais elle procure de superbes revenus puisque les papillons, ces joyaux de l'azur, deviennent de précieux ornements, de vrais bijoux recherchés non seulement par les entomologistes et les musées mais par les marchés industriels et artistiques.

Dr. J. H. Fabre

Cours du soir

Matières commerciales

	Prix pour l'année	No d'heures	1re année	2de année
Tenue des livres	20	\$ 10		
Comptabilité et vérification	40	20		
Comptabilité et vérification	60		\$ 20	
Opérations de banque	20		10	
Arithmétique	40	10		
Algèbre	40	5		
Mathématiques financières	40	15		
Mathématiques financières	40		15	
Organisation des entreprises modernes	20		10	
Assurance	20		10	
Publicité	15		10	

Matières juridiques

Droit civil	40	15
Droit commercial	40	15
Droit public	10	5

Matières économiques

Economie politique	20	10
Géographie économique	20	5
Finances publiques	10	5
Politique commerciale	10	5

Matières linguistiques

Français commercial et correspondance	40	10
Français commercial et correspondance	20	5
Anglais commercial et correspondance	40	10
Anglais commercial et correspondance	20	10
Littérature anglaise	20	10
Conversation anglaise	40	15
Composition anglaise	20	10
Composition anglaise	20	10
Public speaking for business men	20	10
Espagnol	40	12.50
Espagnol	20	12.50
Italien	40	12.50
Allemand	40	12.50

Ces prix comprennent les livres, résumés, etc., nécessaires à l'enseignement.

On s'inscrit le jour et le soir

Prospectus détaillés envoyés gratuitement. Demandez-les.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Côté avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTREAL

INTERPRETATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

Clause particulière d'une police concernant les vols avec effraction. — Code pénal

ESPECES D'EFFRACTION

La compagnie d'assurance ne pouvait être tenue d'indemniser le volé. — Genre et beau-père

Une intéressante décision sur l'interprétation d'un contrat d'assurance contre le vol vient d'être rendue par l'honorable juge Surveylor de la Cour Supérieure par une action de \$8,559.48 intentée par Moses Feldman, propriétaire du Syndicat Saint-Henri à la National Surety Company. La Cour a renvoyé l'action parce que d'après le contrat d'assurance, la compagnie n'était pas tenue d'indemniser Feldman, les voleurs n'ayant pas pénétré avec effraction dans le magasin de Feldman.

Feldman réclamait de la National Surety Company \$8,559.48 en vertu d'une police d'assurance contre le vol qu'il avait souscrit le 11 janvier 1923. Il alléguait au soutien de son action que des voleurs avaient pénétré avec effraction dans son magasin, au Syndicat Saint-Henri, rue Notre-Dame Ouest, à deux reprises, au cours du mois de mai 1923 et y avaient volé des marchandises dont la valeur totale s'élevait à \$8,559.48. Il prétendait que la compagnie d'assurance refusait illégalement de l'indemniser pour ce vol.

La compagnie d'assurance avait plaidé qu'aucune trace d'effraction n'avait pu être relevée à la suite des vols dont se plaignait le demandeur et qu'en vertu des termes de son contrat, elle ne pouvait être tenue de l'indemniser. Elle soutenait aussi qu'elle ne pouvait être responsable des pertes souffertes par le demandeur parce que ce dernier n'avait pas tenu de livres en conformité avec les stipulations du contrat.

En rendant jugement, l'honorable juge Surveylor a remarqué que par le contrat d'assurance intervenu entre les parties le 11 janvier 1923 et en vigueur jusqu'au 11 janvier 1924, la défenderesse s'engageait à indemniser le demandeur pour toute perte par le vol aux conditions suivantes: si l'effraction qu'il y eut vol avec effraction, que ce vol eût été commis par des personnes entrant criminellement dans l'établissement du demandeur, en dehors des heures où l'établissement fonctionnait normalement, qu'il y eut des marques visibles d'effraction, de force et de violence à l'endroit de l'établissement par où le voleur est entré, que ces marques fussent celles d'outils, d'explosifs, d'électricité ou de substance chimique.

En vertu du Code pénal, dit l'honorable juge Surveylor, se trouve coupable d'un acte criminel, celui (a) qui s'introduit par effraction de nuit dans une maison d'habitation avec l'intention d'y commettre un acte criminel ou (b) qui sort par effraction d'une maison d'habitation de nuit, soit après y avoir commis un acte criminel, soit après s'y être introduit de jour ou de nuit avec l'intention d'y commettre un acte criminel. La nuit comprend l'espace compris entre neuf heures du soir et six heures du matin le lendemain. Dans la cause actuelle, il était prouvé que les vols dont se plaignait le demandeur avaient eu lieu entre quatre et cinq heures du matin.

Bien que le Code pénal ne mentionne que les maisons d'habitation, continue la Cour, l'intention des parties était d'assurer le magasin du demandeur et les parties étaient libres de déroger à la définition du vol avec effraction comme elles l'avaient fait. D'après notre code, il y a deux sortes de vol avec effraction, celui qui consiste à s'introduire avec violence dans une maison et celui qui consiste à en sortir avec violence. En d'autres termes, il y a aux yeux de la loi, deux sortes d'effraction, celle qui précède le vol et celle qui le suit. La différence entre les deux genres de vol avec effraction est si marquée que des juristes, comme les commissaires nommés pour réviser les lois pénales anglaises prétendent que le deuxième acte ne devrait pas être qualifié de vol avec effraction.

Notre code n'a pas accepté cette manière de voir. Par suite lorsque la police assure le demandeur pour toute perte par le vol effectué par des voleurs qui pénétrèrent dans son magasin avec effraction, cette distinction est d'autant plus légitime que par suite des signaux donnés automatiquement lorsque les portes sont ouvertes, il est beaucoup plus facile de rejoindre un criminel qui ouvre une porte afin de perpétrer un vol qu'un voleur qui pousse une porte pour se sauver avec les marchandises qu'il a réunies, et qui a pu auparavant de l'intérieur téléphoner à des complices. Il devient donc nécessaire d'établir que la porte du demandeur a été forcée de l'extérieur et non de l'intérieur et c'est sur le demandeur qui réclame en vertu de sa police, et qui retombe le fardeau de la preuve et tout doute doit être interprété contre lui.

Après avoir examiné les témoignages, à ce sujet la Cour en vint à la conclusion que les voleurs dans les deux circonstances avaient forcé la porte pour sortir et non pas pour entrer, et que, par suite la compagnie n'était pas responsable en vertu de la police d'assurance.

Le défendeur se réunissant sur son premier moyen de défense, il devenait inutile, si oui ou non, la tenue des livres du demandeur était suffisante aux termes du contrat intervenu entre les parties, et la Cour renvoyait l'action avec dépens.

GENRE ET BEAU-PERE

Un litige entre genre et beau-père vient d'être réglé par l'honorable juge Bond de la Cour Supérieure qui a cassé un bref de saisie-conservatoire pris par le Dr A. Davis pour le faire déclarer propriétaire de certains meubles actuellement en entrepôt à la C. & J. B. Bailloir Express, Ltee et dont le disputait la propriété à son beau-père, J. Levy. Le Dr Davis prétendait que ces meubles lui appartenaient en sa qualité de chef de la communauté de biens qui existait entre lui et sa femme et avaient été donnés à la commu-

SUR TOUTES LES SCENES

Jos. Montferrand

La soirée du "bon vieux temps" du 10 octobre prochain remettra en lumière la personnalité quasi légendaire du fameux athlète canadien-français, Jos. Montferrand, dont les exploits remarquables sont décrits à l'une des pages les plus mouvementées de notre histoire.

Jos. Montferrand a, en effet, vécu à une époque troublée et où le pugilisme était en honneur. Ce qui a le plus contribué à perpétuer son souvenir dans la mémoire de ses contemporains et leurs descendants, c'est le rôle important et nécessaire qu'il a joué en démontrant que les Canadiens-français étaient loin d'être une race inférieure au point de vue physique comme on semblait vouloir le faire croire à cette époque.

Les Canadiens-français de l'Ottawa étaient en ce temps-là maltraités. Montferrand, "foreman" de cage, mit fin à cet état de choses en se dressant un jour, dit son biographe, Benjamin Sulte, comme l'émancipateur de sa race sur ce point primitif jeté entre Hull et Ottawa, au bas des Chaudières, sur lequel nos compatriotes ne pouvaient plus obtenir droit de passage sans avoir à livrer des batailles sanglantes.

L'Histoire, qui déjà la surmonte le "Samson canadien", devrait placer le souvenir de Montferrand au-dessus des Tunney, des Dempsey, des Corbett, des Jeffries, des Fitzsimmons et autres.

Si la presse jeune oubliait totalement de faire de la réclame à ces personnages, leur renommée se perdrait devant celle de Montferrand qui, il y a quatre-vingt et cent ans, faisait trembler le Haut et le Bas-Canada du bruit de ses exploits. Montferrand les surpassa tous, en effet, tant par sa force incroyable que par sa façon de combattre ses adversaires.

On a dit que sur le "ring", dans un combat public, où il était astreint aux règles de la boxe, Montferrand ne valait pas plus qu'un autre. C'est vrai et c'est faux. Quand M. Hyacinthe Beauchemin, aujourd'hui âgé de quatre-vingt ans, l'a vu se faire battre ainsi à Sorel, Montferrand était presque vieux, et l'on sait qu'Oliver Letendre le prit par derrière. M. Beauchemin n'était pas âgé alors et nous avons des témoignages bien plus authentiques, qui mettent à l'évidence que Montferrand n'a pas rencontré son maître de seize à quarante-cinq ans. Il était terrible dans les bagarres.

M. Conrad Gauthier, le propagandiste des "veillées du bon vieux temps", a eu une heureuse idée d'adapter des scènes de folklore au drame en cinq actes de Louis Guyon. C'est un attrait nouveau qui ne manquera pas de plaire. On nous assure que la distribution est confiée à des artistes de mérite, comme sait d'ailleurs en grouper M. Gauthier. Ce sera une page de mœurs et d'histoire canadiennes.

"Jos. Montferrand" a eu l'honneur d'être primé à l'ancien Théâtre National, le 26 octobre 1903 et il attire des foules chaque fois qu'il est à l'affiche. Benjamin Sulte a raconté les exploits innombrables de Montferrand dans une monographie curieuse qui est devenue un ouvrage populaire qu'on rencontre partout, car le nom de Montferrand est resté proverbial.

Gérard MALCHELOSSE.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

27 septembre 1927.

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Ephrem Pelletier vs Joseph Per-

reault et Zénon Giguère, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S., Panneton, juge.

Maxime Gauthier vs la cité de Montréal; requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Jerry Britton limitée, en liquidation et Hermas Perras, liquidateur. Requête pour fixer les honoraires du liquidateur; accordée.

Union Abitibi Mining Co., en liquidation et J.-G. Duhamel, liquidateur. Requête pour fixer les honoraires du liquidateur; accordée.

Heilly Joseph Co., limitée, en liquidation et Isaac Feldman liquidateur. Requête pour être déchargé de la liquidation; accordée.

John Powko vs Peck Roller Mills limitée; requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Harold Eldrup vs J. et R. Weir limitée; jugement pour \$50.25 suivant la loi des accidents.

Tony Derosse vs Canadian Tube and Iron Co., limitée; requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Arthur Lapointe vs E. Duplessis; motion du demandeur pour détails; accordée, 10 jours de délai, dépens à suivre.

Dame E. Laurin et vir., vs S. Hallworth; motion du défendeur pour péremption; accordée, avec dépens.

B. Slodowick vs I. Illovitch et al., motion des défendeurs pour interroger le demandeur, accordée, dépens à suivre.

Dame Alice Lavoie vs C.-U. Lefebvre; motion du défendeur pour interroger la demanderesse; accordée, dépens à suivre.

New-York Life Ins. Co., vs Bleury Concord Incorporated; exception dilatoire; accordée, \$750 de cautionnement; 10 jours de délai, dépens à suivre.

A. Mendelsohn limitée vs J. M. Wexler et contra., motion du défendeur principal pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Roméo Boudreau vs Wilsil limitée; requête du demandeur pour pension; accordée, dépens à suivre.

Patenaude et al., vs Napoléon Peron et Isaac Giroux, opposant; motion des demandeurs pour interroger l'opposant; accordée, dépens réservés.

Jules Maillette vs W. Lajoussie Co., requête du demandeur pour pension; accordée, dépens à suivre.

D. A. Bethune limitée, vs Grace McDougall et vir., motion de la défenderesse pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Automobile limitée, en liquidation et Hermas Perras liquidateur; requête pour autorisation à vendre les effets; accordée.

Dame Ceina McDermott vs A.-E. Côté; requête de la demanderesse pour pension et provision de frais; accordée, dépens à suivre.

Mariette Dagenais vs Armand Champagne; requête de la demanderesse pour ester en justice en réparation de corps; accordée, dépens à suivre.

TABARINADES

DU REYNALDO HAHN, JEUDI

La Société Canadienne d'Opéra pour la quatrième et dernière fois nous présentera "Ciboulette", opérette en trois actes de Reynaldo Hahn, le jeudi 29 septembre.

Ciboulette est considéré comme l'une des meilleures opérettes modernes et son compositeur qui est avant tout un mélodiste, cherche constamment dans sa partition musicale, la ligne noble, simple, vivante et saine, sans surcharge harmonique, sans commentaires symphoniques.

Reynaldo Hahn fut élevé dans le culte de Mozart et il a subi également l'influence de Massenet. Ciboulette possède en outre d'une partition musicale de grand valeur un livret admirablement bien fait dû à MM. Robert de Flers et Francis de Croisset. L'intrigue de Ciboulette est délicieuse; on y trouve beaucoup d'esprit, de la gaieté, de la bonne humeur et aussi de la sentimentalité.

LEGERES MIRONDELLES !

Les 4 et 6 octobre prochains, la Société canadienne d'opéra présentera au public montréalais, sa nouvelle section d'opéra-comique, dirigée par M. Albert Roberval.

On ne pouvait faire un meilleur choix pour débiter, et l'oeuvre d'Ambréose Thomas connaît un nouveau succès.

"Mignon" fut donnée pour la première fois à l'Opéra-comique, le 19 novembre 1866; six mois plus tard, cet ouvrage atteignait sa centième représentation et depuis il n'a pour ainsi dire jamais quitté l'affiche. Mignon est l'oeuvre qui a contribué le plus à faire la réputation d'Ambréose Thomas. Elle est universellement connue; qui n'a soupiré le presque trop célèbre "Connais-tu le pays où fleurit l'orange" et encore "Légères hirondelles", oiseaux bécotes de Dieu" et tant d'autres motifs tendres pour ainsi dire dans le domaine de l'administration publique. Si tout n'est pas en pur dans "Mignon", tout est monnaie courante.

Les interprètes de "Mignon", sont: Mmes Emilienne Mailé, Marie-Rose DesCarrières, Fabiola Mada, MM. Remé Mousson, Ulysse Parquin, Charles Goulet, L. Quintal, Armand Lefebvre.

LA CHEMISE DU NOTAIRE

"La Chemise du notaire", comédie en trois actes, qui sera interprétée jeudi soir prochain, le 29 septembre, dans la salle académique du Gesù, par les anciens du Gesù, a fait salle comble samedi dernier, le 24 septembre. Le succès remporté par cette comédie, fut des plus grands et au dire de connaisseurs, qui se trouvaient dans la salle, cette comédie est certainement l'une des meilleures interprétées sur la scène du Gesù depuis les dix dernières années. Comme d'habitude, tous les artistes qui prenaient part à l'interprétation de la pièce de Manquat, se sont acquittés de leur rôle avec le talent et la bonne volonté qu'on leur connaît.

Jeudi soir de cette semaine cette pièce sera jouée pour la dernière fois et en conséquence nous recommandons fortement aux personnes désirant assister à la soirée des anciens du Gesù, d'avoir à se procurer des billets le plus tôt possible, car la vente actuelle des billets nous laisse croire que pas un siège ne sera libre jeudi prochain.

On pourra se procurer des billets au sous-sol de l'église du Gesù sur la rue Bleury ou en appelant à Lancaster 4453.

LE DETOUR, A PARTIR DE DEMAIN SOIR, AU PRINCESS

Madame Gabrielle Dorziat, qui nous a montré toute la splendeur de son art, dans les pièces à divertissement qu'elle nous a données pendant les trois semaines de comédie française au Théâtre Princess, a tenu à nous offrir comme dernière représentation, la pièce si émouvante "Le Détour" de Henry Bernstein. Dans cette oeuvre, il semble que le grand dramaturge ait atteint la limite de ses qualités émotives, et le milieu où il nous fait pénétrer est crayonné avec une précision qui touche à la perfection.

Une toute jeune fille, Jacqueline, née et élevée dans un milieu équivoque, trop avérée pour ne pas comprendre tout ce qui se passe autour d'elle, a cependant l'honneur de tout ce qui n'est pas régulier, et ainsi qu'elle l'avoue à un familier de la maison qui l'aime et ne peut l'épouser: "Je rêve d'un foyer très bourgeois, paisible, sûr, tout paisible, et qui soit un vrai foyer où vienne s'asseoir une vraie famille et qu'entoure un vrai respect". Et c'est pour conquérir tout cela que la petite Jacqueline accepte d'épouser le fils d'un commerçant de Cherbourg, et accepte d'entrer dans une famille protestante remplie de préjugés, et de subir la vie de tracasseries mesquines de tout un entourage étroit et méchant à ses heures. Il arrive un moment où la jeune femme qui ne trouve pas dans le cœur de son mari, le refuge sur lequel elle devait compter, harassée et malheureuse, n'en peut plus. Elle a d'ailleurs pu expérimenter ce que vaut cette vertu provinciale lorsqu'elle découvre que sa jeune belle-sœur entretient une correspondance avec un homme marié, et n'aspire d'ailleurs au mariage que pour vivre plus librement.

Puis sa mère, dont sa nouvelle famille a horreur, de passage à Cherbourg, fait une visite à sa fille, transportée de joie par cette

surprise. Le mari, averti par son père, survient et signifie à sa belle-mère qu'il désire la voir partir, avant que la nouvelle de son séjour ne soit connue dans Cherbourg. C'en est trop pour le cœur de Jacqueline qui d'instinct, et à la pensée de reprendre la vie commune avec la famille de son mari, d'étouffer dans ce milieu qui lui est hostile, de se sentir méprisée et haïnie, elle n'en peut plus...

"Le Détour" sera monté avec grand luxe, et rien ne sera dérangé pour donner à ces dernières représentations tout l'éclat possible. La première a lieu demain soir au Princess, alors qu'un jeu d'ensemble est prévu, ce soir et demain en matinée "Les Sentiers de la Vertu".

LES BARBIERS DE LA PROVINCE

Les membres de l'Association des Barbiers-Coiffeurs Licenciés de la Province de Québec ont tenu une assemblée générale, au No 217 de la rue Ste-Catherine.

Le Bureau de direction de l'Association a d'abord siégé sous la présidence de M. C. Courtemanche. Douze applications de nouveaux membres furent reçues sur rapport favorable du comité des examinateurs.

MM. J. E. Bouchard et U. S. Michaud, de Québec, étaient présents. L'assemblée générale a suivi et les rapports qui furent soumis par le secrétaire, M. Z. di Muro, ont été adoptés. Lecture a été faite des procès-verbaux des assemblées précédentes puis adoptés.

On a discuté les moyens à prendre pour promouvoir les meilleurs intérêts de l'association, pour y faire entrer tous les patrons et les employés barbiers de la province.

On a procédé à la nomination des directeurs et ce sont les anciens qui furent élus. Ces derniers devront se réunir pour procéder à l'élection des officiers pour le terme 1927-28. Il a été décidé que l'assemblée générale aura lieu à Québec, en septembre 1928.

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

LETRE No 3

Simple Désir d'Entente



Aux Citoyens de Westmount:

La Montreal Light, Heat & Power a été la première organisation à fournir l'électricité à Westmount. Elle y a établi son service à grands frais et a par la suite augmenté ses déboursés pour satisfaire aux exigences immédiates de la cité et pourvoir à son expansion future.

Elle dessert encore aujourd'hui les citoyens de Westmount directement ou par l'entremise du service d'éclairage et de force motrice de Westmount.

On semble méconnaître, en certain milieu, l'étendue des services que nous rendons aux citoyens de Westmount. Les statistiques ci-après détaillées apporteront quelques précisions, à ce sujet:

1. Le service d'éclairage et de force motrice de Westmount achète la majeure partie de son électricité de la Montreal Light, Heat & Power en bloc. L'an dernier, elle a acheté plus de 8,200,000 kilowatt heures.
2. La consommation moyenne annuelle d'électricité par domicile varie entre 900 et 1,000 kilowatt heures.
3. Il y a à peu près 5,500 domiciles à Westmount de sorte que même au taux moyen d'utilisation le plus élevé pour chaque domicile la quantité totale d'électricité requise pour fins domestiques ou autres usages privés dans toute la municipalité de Westmount n'est guère supérieure à 5,500,000 kilowatt-heures par an.
4. La Montreal Light, Heat & Power fournit directement 1,700,000 kilowatt heures à ses 1,900 abonnés à Westmount.
5. Il semble donc alors que le service d'éclairage et de force motrice de Westmount ne requiert que 3,800,000 kilowatt-heures par année pour desservir tous et chacun de ses abonnés.
6. Nous découvrons donc qu'il existe un excédent de 4,400,000 kilowatt-heures entre la quantité d'électricité requise pour desservir les abonnés du service de Westmount, soit 3,800,000 kilowatt-heures et la quantité d'électricité que ce même service a achetée de la Montreal Light, Heat, l'an dernier, soit 8,200,000 kilowatt-heures. Il restait donc au service de Westmount un résidu de 4,400,000 kilowatt heures pour l'éclairage des rues de la cité ou autres fins.
7. En plus d'avoir acheté 8,000,000 kilowatt-heures d'électricité de nous le service de Westmount a généré une faible quantité d'énergie électrique en brûlant les déchets.

Ces faits sont assurément significatifs, et serviront à détruire cette fausse impression que le service d'éclairage et de force motrice de Westmount produit économiquement en totalité l'électricité requise pour desservir ses abonnés.

Comme l'on peut s'en rendre compte, le service d'éclairage de Westmount n'est qu'un vendeur intermédiaire, et non un producteur d'électricité.

Le développement hydroélectrique a été l'un des facteurs prépondérants d'expansion au Canada et constitue la base du développement futur. Or, l'électricité générée par force hydraulique est beaucoup moins coûteuse que celle qui est produite à la vapeur en utilisant le charbon comme combustible.

Les usines à vapeur, là où elles sont en usage, ne sont généralement utilisées que dans les cas urgents.

Westmount ne possède qu'une installation à vapeur alimentée au charbon qui ne lui permet pas de produire à un prix aussi bas que les usines hydrauliques.

L'exemption de la taxe et l'utilisation de l'incinérateur pour la production de l'électricité ont servi d'expédients au service de Westmount pour exploiter son contrat avec la Montreal Light, Heat & Power et inaugurer la guerre des prix. La Corporation de Westmount a donc outrepassé les prérogatives appartenant aux organisations civiles en instituant cette regrettable concurrence.

Nous avons toujours cherché à coopérer avec la cité de Westmount à l'amélioration du service et à l'embellissement des rues soit en renouant le matériel de transmission, en procédant à l'enlèvement des poteaux dans les rues, et en évitant d'avoir recours au dédoublement indésirable des raccordements du service.

De Warren
VICE-PRESIDENT.

Montreal Light, Heat & Power

CONSOLIDATED

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

UNE VENTE DE \$46,750 DANS N.-D.-DE-GRACE

Pour des propriétés situées
sur l'avenue Madison,
Nos 147 à 157

\$192,462.

Tel est le total de 27 ventes,
dont 18 de \$2,000 ou plus.
—Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie.)
Au cours de la journée, hier, 27
ventes d'immeubles ou de terrains
vagues ont été enregistrées, dont 18
de 2,000 ou plus, soit pour une valeur
totale de \$192,462.50.

La vente principale a été effectuée
dans le quartier Notre-Dame de Grâce
au prix de \$46,750, pour des propriétés
situées sur l'avenue Madison, Nos
147 à 157, et vendues par M. Barnet
Levine à M. Euclide Meunier.

Quant au plus grand nombre de
ventes, c'est encore le quartier Notre-
Dame de Grâce qui l'emporte avec
sept ventes au \$89,950.

Voici maintenant la liste complète
des ventes subdivisées par quartier et
par ordre d'importance:

Quartier Notre-Dame de Grâce. —
Ave Madison, batières Nos 147 à 157,
lot No 162-457, terrain 50 x 167 pds,
Barnet Levine vend à Euclide Meunier,
\$46,750, L. Trempe, notaire—1927.

Rue Marcil, batières, lots Nos 176B-
57, 58, 87, 88, terrain chaque lot 50
x 95 pds. Martin E. Clermont vend à
S. Laflamme et A. Bedford, \$12,600,
J. A. E. Bissonnette, notaire—1927.

Ave Western, batières Nos 506B,
506S, lot No 189-65-1, terrain 33 x
78 à 82 pds. Daniel Brogan vend à
Frederick P. Jamieson, \$7,900, N.
Dickson, notaire—1927.

Ave Old Orchard, batières Nos 30,
32, lot No 177-79, terrain 25 x 90
pds. Isaac LeLoux vend à Joseph
Crête, \$6,700, L. D. Clément, notaire
—1927.

Ave Hampton, batières No 292, lots
Nos 169-89A, 169-91B, terrain 24 x
92.6 pds. Charles J. Lewis vend à
The Beaver Realty and Investment
Co. Ltd, \$6,000 et autres considérations.
R. T. Beaudoin, notaire—1927.

Ave Hampton, batières No 290,
lots Nos 169-89A, 168-91A, terrain 24
x 82.6 pds. Charles J. Lewis vend à
The Beaver Realty and Investment
Co. Ltd, \$5,000 et autres considérations.
R. T. Beaudoin, notaire—1927.

Ave Hampton, batière No 306, lots
Nos 169-90B, 168-92B, terrain 24 x
92.6 pds. Charles J. Lewis vend à
The Beaver Realty and Investment
Co. Ltd, \$5,000 et autres considérations.
R. T. Beaudoin, notaire—1927.

Côte St-Paul. — Canal Lachine,
batières, machineries, etc., lot No partie
3601, terrain 2,200 pds. Frank H.
Cole vend à International Graphite
Corporation Ltd, \$17,000. W. M.
Bourke, notaire—1927.

Ave Woodland, vacants, lots Nos
467-41 à 143, terrain 6,000 pds.
Dane James Morris vend à Joseph Z.
Mongeau, \$900, D. Cushing, notaire
—1927.

Quartier Ahuntsic. — Rue de la
Roche, batières Nos 7022 à 7032, lots
Nos 488-592, 593, P. Auguste Lafleur
vend à Louis Lavallée, \$16,000, J. A.
Nadeau, notaire—1927.

Ave Papineau, batières, lots Nos
467-41 à 143, terrain 6,000 pds.
Dane James Morris vend à Joseph Z.
Mongeau, \$900, D. Cushing, notaire
—1927.

Quartier Montcalm. — Rue des
Érables, batières Nos 5678 à 5684,
lots Nos 161-909, partie 908, terrain
30 x 86 pds. P. J. Albert Bernier
vend à Euclide Jette, \$1,000, J. M.
Savignac, notaire—1927.

Quartier Maisonneuve. — Rue
Notre-Dame et Théodore, batières
Nos 3001 à 3007 Notre-Dame et Nos
507 à 509 rue Théodore, lots No mo-
tié ind. 1a-9, terrain 54 x 100 pds.
Joseph Jasse vend à J. Napoléon Bi-
ron, \$11,650, A. Côté, notaire—1927.

Quartier St-Edouard. — Rue Cham-
bord, batières Nos 6350 à 6356, lot
No 4-295, terrain 25 x 115 pds. Victor
Coulombe vend à Herménégilde
Hébert, \$7,500, M. Laporte, notaire
—1927.

Rue Christophe-Colomb, batières,
lot No un quart ind. de 5-261-2. Al-
bert Jarry Jr vend à Joseph Hébert
es-qual, \$1,200, H. Décaré, notaire
—1927.

Quartier Villars. — Rue Casgrain,
batières Nos 121, 123, lots Nos 2643,
1720, 1730, terrain 40 x 110 pds.
Henri St-Vincent vend à Jules Leduc,
\$5,000, L. A. Fréchette, notaire—1927.

Rue St-Denis, vacants, lots Nos
2643-645, 646, terrain 50 x 90 pds.
Joseph G. Benoit vend à Achille La-
montagne, \$4,500, J. A. Lalancette,
notaire—1927.

Cité de Lachine. — Rue St-Antoi-
ne, batières, lots Nos 123-125, moitié
N.-E. 23-124, terrain 36 x 0 pds.
The Lachine Land Co. Ltd vend à
Thomas Lapointe, \$4,250, E. Biron,
notaire—1927.

Quartier St-Eusèbe. — Rue Rachel,
batières Nos 1400, 1402, lot No 148-
2920, terrain 23 x 87 pds. Mlle
Achille Desallier vend à Mlle Berna-
dette Juvain, \$4,500, R. Rivest, no-
taire—1927.

Cité de Verdun. — Ave Brault, va-
cants, lots Nos 4680-160, 161, 162,
163, terrain 12,100 pds. La succe-
sion Alexander Cross et al vendent à
la Cie d'Immeubles Tougas et Tougas
Ltée, \$4,915, J. A. Lalancette, notaire
—1927.

Quartier St-Denis. — Rue St-Hu-
bert, vacants, lot No 489-266, terrain
25 x 87 pds. Dame au Lend vend à
Edgar Jette, \$500, J. B. Sigouin,
notaire—1927.

Ville Mont-Royal. — Rue St-Domi-
nique, vacants, lots Nos 643B-112,
113, terrain 50 x 70 pds. Dame di-
on Raymond vend à Edras Raymond,
\$600, H. Honey, notaire—1927.

Ave Hanna, vacants, lot No 618-77,
terrain 4,465 pds. Très Honorable
Hugh Byron Atholstan vend à Mlle
Bella Haig, \$446.50, J. M. Rowat,
notaire—1927.

Quartier Rosemont. — Rue St-Zo-
tique, vacants, lot No 207-004, terrain
25 x 99-10 pds. Dame Alfred De-
mers vend à Joseph Gingras, \$500,
J. H. Olivier, notaire—1927.

Rue Armand, vacants, lot No 180-
277, Omer Archambault vend à Henri

LES GRAINS

Winnipeg, 27. — Une baisse dans
les prix de Liverpool et de Buenos
Aires et des nouvelles de bon temps
dans tout l'ouest canadien ont donné
un allure à la baisse au marché des
grains immédiatement après l'ou-
verture. Bien que les prix des con-
trats de tous les mois aient débuté à
la baisse, ceux du mois d'octobre
seulement ont clôturé plus bas que
la fermeture de lundi, ou à une baisse
de 3-8 cent. Les contrats de no-
vembre ont clôturé à une hausse de
3-8 cent; ceux de décembre et de
mai à une hausse de 1-4 cent et 3-8
cent respectivement.

Ble	Ouv.	Ferm.
Oct.	135 1/2	135 1/2
Nov.	133 1/2	134 1/2
Déc.	129 1/2	130 1/2
Mai	133 1/2	134 1/2

Avoine	Ouv.	Ferm.
Oct.	63	64 1/2
Nov.	57 1/2	59 1/2
Déc.	54 1/2	55 1/2
Mai	56 1/2	57 1/2

Orge	Ouv.	Ferm.
Oct.	77 1/2	77 1/2
Nov.	74 1/2	75 1/2
Déc.	72 1/2	73 1/2
Mai	75 1/2	76 1/2

Lin	Ouv.	Ferm.
Oct.	196	196 1/2
Déc.	196 1/2	197 1/2
Mai	206	206 1/2

Seigle	Ouv.	Ferm.
Oct.	94	94
Déc.	93 1/2	93 1/2

Au comptant. — No 1 nord, 141; No 2 nord,
138 1-2; No 3 nord, 129; No 4, 121
1-2; No 5, 113; No 6, 96; résidus,
85 1-2; sur voie, 137 1-2; screenings,
\$4.00.

Avoine. — No 2 cw, 67 1-2; No 3
cw, 62 1-2; extra no 1 résidus, 62
1-2; No 1 résidus, 60 1-2; No 2 ré-
sidus, 58 1-2; rejetée, 56 1-2; sur
voie, 64 1-2.

Lin. — 195 3-4; No 2 cw, 191 3-4;
No 3 cw, 174 1-4; rejetée, 169 1-4;
sur voie, 196.

Orge. — No 3 cw, 77 5-8; No 4 cw,
75 5-8; rejetée, 74 1-8; résidus, 73
1-8; sur voie, 77 5-8.

Seigle. — No 2 cw, 94 1-4.

A CHICAGO. — De fortes pressions
de ventes et une baisse dans les prix
du blé, sur le marché des grains, ont
provoqué à la suite de ou-
velles alant les gélées profondes dans
la zone de maïs. Plusieurs comman-
des "let go" qui étaient restées pen-
dant ont été automatiquement mi-
ses à effet et le maïs s'est vendu aux
plus bas prix vers la fermeture du
marché. Les prix du blé ont été ré-
lativement fermes, à cause des ven-
tes d'exportation qui se sont chif-
frées à 1,000 boisseaux.

Le maïs a clôturé irrégulier à une
baisse nette entre 3-4 et 4-8 cent, le
blé sans changement à un gain de
1-4 cent, l'avoine entre une baisse
de 1-2 cent et une hausse de 1-4
cent, et les provisions à une baisse
de 10 à 27 cents.

3-8; mars 99 à 99 1-8; mai 1.01-1.02.	
Avoine. — Sept. 47 3-8; déc. 48-49; mars 50 1-4; mai 51 1-4.	
Seigle. — Sept. 96 5-8; déc. 95 3-4; mars 99 1-8.	
Prix courant:	
Blé. — No 2 dur, 1.30 à 1.30 3-4.	
Mais. — No 3 mêlé, 95 1-2; No 2 jaune, 98 1-4.	
Avoine. — No blanche, 50 à 52.	
— No 3 blanche, 47 1-2 à 50 1-2.	
Seigle. — No 2, 98 1-2.	
— No 3, 87 1-2.	
Orges. — à 87 1-2.	
Graine de lin. — 2.60 à 3.35.	
Graine de trèfle. — 18.00 à 26.00.	

DES COMPTEURS A EAU DANS LA VILLE DE MONTREAL-EST

Il y seraient installés prochainement. — Une demande de la Com. métropolitaine

UNE RESOLUTION

Pte-aux-Trembles ne s'objecte pas, mais elle ne veut pas annuler sa franchise

Sous la présidence de M. Oscar Benoit, maire de Pointe-aux-Trembles, il y a eu, hier soir, réunion du conseil municipal. Présents les échevins Wilfrid et Zacharie Beaudry, Martial Monet, O. Lajeunesse, Arthur McDuff et Wilfrid Saint-Pierre, ainsi qu'une couple de cent contribuables.

L'on sait que Pointe-aux-Trembles possède son propre aqueduc et qu'en vertu d'une franchise qui date de 16 ans et faite pour 50 ans, la Ville fournit l'eau à la Ville de Montréal-Est. Or, il a été résolu, récemment par la Commission Métropolitaine de demander à Montréal-Est d'annuler son contrat avec la Ville de Pointe-aux-Trembles et cette dernière ville a été saisie de la même demande. En plus, il a été demandé à la ville de Montréal-Est de poser des compteurs à eau, dans les propriétés de la ville. La même demande n'a pas été faite à la Ville de Pointe-aux-Trembles puisque depuis plus de deux ans, des compteurs ont été installés, en cette ville.

Le conseil municipal de Montréal-Est a déjà passé une résolution conformément à la demande de la Commission Métropolitaine, tandis que le conseil de ville de Pointe-aux-Trembles, tout désireux qu'il est de ne pas contrecarrer les intentions de la Commission Métropolitaine, n'est pas prêt à résilier la franchise qu'il possède avec Montréal-Est quant à l'approvisionnement d'eau, franchise qui est encore bonne pour 34 ans à venir.

M. l'avocat Joseph Jean, c.r., se faisant l'interprète des contribuables de Pointe-aux-Trembles, a fait comprendre aux conseillers que la Ville de la Pointe-aux-Trembles ne devait pas se départir de sa franchise avec Montréal-Est, car elle perdrait du fait même une source considérable de revenus, à moins qu'il n'y ait compensation d'ailleurs l'installation de l'aqueduc qui existe actuellement et qui permet de fournir l'eau dans Montréal-Est, deviendrait inutile et se détériorerait parce que inactive.

Il a été proposé par l'échevin Lajeunesse, secondé par l'échevin Monet une résolution à l'effet de modifier le contrat avec Montréal-Est, de façon à ce que des compteurs puissent être posés dans la ville soit le même que le tarif de cette ville soit le même que dans Pointe-aux-Trembles. La résolution contient encore une clause demandant à la Commission Métropolitaine que les dépenses occasionnées par la pose des compteurs soient payées à même l'argent que la Commission Métropolitaine a déjà fait emprunter à la ville de Pointe-aux-Trembles, à cet effet.

Les contribuables de Montréal-Est paient actuellement \$1 par mois pour l'eau que leur fournit Pointe-aux-Trembles, tandis que le tarif, dans cette dernière ville est de 30 sous du 1,000 gallons net, avec comme minimum 3 pour cent de la valeur du foyer.

DES FRERES CONVERS POUR L'ATHABASKA

Mgr Jousard, évêque missionnaire, vient chercher des auxiliaires dans la province de Québec

S. G. Mgr Henri-Célestin Jousard, O.M.I., évêque titulaire d'Arcadiopolis, auxiliaire du Vicariat Apostolique d'Atchabaska, est à Montréal où il est l'hôte des Pères Oblats de la paroisse St-Pierre et du Noviciat, à Lachine.

Mgr Jousard est venu dans la province de Québec dans le but de recruter des Frères convers dont il a un grand besoin pressant dans les missions lointaines des Vicariats et qui sont des auxiliaires précieux pour les missionnaires.

Les missions de ces régions lointaines se développent normalement grâce au travail constant des missionnaires et à une immigration lente, mais bonne des blancs, canadiens-français pour la plupart. Cela cependant ne diminue pas les difficultés que les missionnaires rencontrent sur leur route et dans l'administration de leurs missions.

L'étendue du Vicariat d'Atchabaska est considérable. Il est borné au nord par le district du Mackenzie; à l'est par le diocèse de Prince-Albert; au sud par le 55e degré de latitude nord et à l'ouest par les montagnes Rocheuses.

Mgr Jousard est l'auxiliaire de S. G. Mgr Pierre-Emile Grouard, O.M.I., deuxième vicar apostolique d'Atchabaska, et réside à Grouard, Alberta. Bien qu'agé de 67 ans, Mgr Jousard est encore alerte et d'une ardeur à la besogne qui fait l'admiration de tous ceux qui le voient à l'œuvre.

Mgr Jousard partira demain ou après demain pour retourner dans ses lointaines missions où sauvages et blancs gardent un culte particulier pour ce missionnaire qui exerce son ministère depuis 1880 dans ces régions reculées.

M. MAURICE DENIS AU CERCLE UNIVERSITAIRE

M. Maurice Denis, un des maîtres de la sculpture française, sera l'hôte du Cercle Universitaire de Montréal, à déjeuner, le samedi 1er octobre, à une heure et quart.

C'est M. Ed. Montpetit qui présidera le dîner et la présentation de l'hôte d'honneur sera faite par M. Jean Desy.

Le sujet de M. Denis sera: "La renaissance de l'art chrétien en France". Vu les travaux du Cercle, les dames ne sont pas invitées.

JEUNE FEMME QUE L'ON TROUVE ASPHYXIEE A MORT

C'est une résidente de l'avenue Maplewood. — Elle était malade depuis quelques jours

VICTIME DE L'AUTO

Mme Arthur Condie, 31 ans, No 513, avenue Maplewood, Côte des Neiges a été trouvée asphyxiée, à midi, hier, dans la cuisine, chez elle. Un médecin qui avait été appelé, a son arrivée, a déclaré que la mort avait été son œuvre.

C'est Mme Alphonse Lalonde, No 509, avenue Maplewood, qui a trouvé Mme Condie étendue sur le plancher de la cuisine, près du poêle à gaz dont les cinq clefs étaient ouvertes toutes grandes. M. Condie a déclaré au lieutenant LaFrance du poste de police de la Côte des Neiges que sa femme était malade depuis quelques jours.

A midi, M. Condie téléphona chez lui pour informer sa femme qu'il donnerait à la maison, mais il ne reçut pas de réponse; inquiet, il téléphona chez son voisin et demanda à Mme Lalonde de se rendre à sa demeure et de voir si tout était correct.

M. Lalonde sonna d'abord à la porte principale, mais comme personne ne répondait, elle se rendit à l'arrière de la maison et regarda dans la cuisine par la fenêtre et elle vit Mme Condie étendue sur le plancher. Mme Lalonde pénétra en hâte dans la maison, ferma les clefs du poêle à gaz et notifia un médecin et M. Condie.

C'est en vain que le Dr L.-C. St-Arnaud, No 1205, chemin de la Côte des Neiges pratiqua la respiration artificielle.

FRAPPE PAR UN AUTO

A 6 heures, hier soir, Johnnie Katich, 61 ans, No 25, rue de Montigny est, a été sérieusement blessé par une automobile, alors qu'il traversait la rue de Montigny, à l'angle du boulevard Saint-Laurent. L'homme a été transporté à l'Hôpital Général et il souffre d'une fracture du crâne.

M. Henri Nantel, No 5153, rue Cartier, chauffeur de l'automobile a rapporté l'accident à la police.

LE MELANGE D'UN CHARBON INFERIEUR AVEC L'ANTHRACITE

Est l'objet d'une enquête sérieuse par les gouv. anglais et canadien

Les gouvernements anglais et canadien ont entrepris une enquête sérieuse sur le mélange de "dry steam coal" avec l'anthracite Welsh et vendu pour la consommation domestique à Montréal, d'après une information venant du commerce de charbon local.

Une action simultanée est prise des deux côtés de l'Atlantique et une enquête est faite afin de mettre fin à cette pratique dont on se plaint, est-il annoncé dans les cercles locaux du charbon.

Quelques membres de la "Montreal Coal Association, Inc." qui distribuent l'anthracite Welsh, sont venus à Montréal, d'un autre côté plusieurs producteurs de charbon Welsh sont aussi venus à Montréal afin de hâter un rapide règlement de la question.

La plainte est que le "dry steam coal", décrit comme étant du vrai anthracite, est mélangé avec du vrai charbon Welsh sur le marché.

Le "dry steam coal" est déclaré être un charbon de qualité inférieure pour usage domestique, brûlant rapidement et produisant un gaz sulfureux. Le Board of Trade d'Angleterre et le département du Commerce d'Ontario ont l'affaire en main et ont justifié, prêts à agir si l'offense est prouvée.

En attendant que les Gales soient concernées, le marché canadien est à Montréal même, qui est considérée comme le centre de distribution.

La France et l'Italie furent un temps de gros consommateurs de charbon Welsh. Devant le prix si élevé du transport du charbon, l'Italie eut alors recours au pouvoir hydro-électrique et avec de bons résultats.

En France, la situation du commerce du charbon est affectée par les arrangements des réparations de guerre.

LES CITOYENS DE SOULANGES

Demain, un groupe des électeurs des comtés de Soulanges et de Vaudreuil se rendront à Montréal, en automobiles. Pendant leur séjour dans notre ville ils visiteront les principaux sites historiques et les établissements industriels et commerciaux les plus importants. L'excursion comprendra une cinquantaine d'automobiles, et se fait sous la direction de M. Avila Pharaud, M.P.P.

Vers midi, les excursionnistes se rendront à l'hôtel Queens où le dîner sera servi.

L'HON. M. CARDIN

L'honorable M. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, est passé aux bureaux du gouvernement lundi et hier. Il a reçu un grand nombre de visiteurs avec qui il a réglé d'importantes questions.

L'honorable M. Cardin est parti, hier soir, pour Ottawa.

LES MARCHANDS- TAILLEURS

C'est ce soir, aux salles de l'Union Libérale Papineau, rue Sainte-Catherine, que doit avoir lieu l'Assemblée de la Légende entre les Marchands-Tailleurs de Montréal.

Il importe que tous les membres soient présents car les questions à l'ordre du jour méritent toute leur attention.

TRAVERSE A NIVEAU QUI EST DANGEREUSE

C'est celle du Can. Pacifique entre Maskinongé et Louisville, sur la route de Québec

UNE COLLISION

Après une longue enquête, le jury du Coroner rend un verdict de mort accidentelle

Verdict de mort accidentelle a été rendu, hier après-midi, par un jury du Coroner, sous la présidence de M. Lorenzo Prince, après une trentaine de minutes de délibération, dans le cas de Cyrille Boisvert, 38 ans, de Montréal, No 52, rue Pichet, mort aux Trois-Rivières le 6 septembre du courant.

Dans le cas présent, il s'agissait d'une collision survenue entre une motocyclette et une automobile, le 27 août dernier, à Maskinongé, sur ou dans l'espace de 60 pieds d'une traverse à niveau du Canadien Pacifique.

Grâce à un changement de venue accordé par le coroner Beaulac du district des Trois-Rivières, l'enquête put être ouverte, à Montréal, le 9 septembre du courant puis ajournée, afin de retracer des témoins demeurant du côté de Québec.

C'est ainsi que trois témoins entendus venaient de Maskinongé et deux autres de la Rivière du Loup, ont été entendus par le coroner, M. Albert Potvin, lors de la continuation de l'enquête, hier.

Mme Cyrille Boisvert, épouse de la victime et sa fille Marie-Jeanne, ont raconté qu'elles s'en allaient vers Trois-Rivières, dans une motocyclette, conduite par M. Boisvert, le 27 août au matin, vers 9 heures 30 et qu'au moment de l'accident, la motocyclette venait d'arrêter à l'est de la voie ferrée, à environ 30 ou 50 mètres de l'endroit où se trouvait la traverse.

D'après elle, c'était l'automobile de M. Albert Potvin qui était venue frapper la motocyclette.

Par contre, MM. Charles Blière, de la Rivière-du-Loup, en bas, et beau-frère d'Albert Potvin, Charles Potvin, 1159, rue Amherst, Montréal et frère d'Albert, ainsi que ce dernier auraient que l'accident s'était produit sur la "crossing" même et que c'était la motocyclette qui avait frappé l'auto Ford, du côté de la traverse.

Par ailleurs, il a été prouvé par les témoins Joseph Patry, Albertino Lefebvre et Alcide Dupuis, tous de Maskinongé qui se sont portés au secours des blessés après l'accident, que la traverse à niveau en question est dangereuse par le fait que l'inclinaison est telle, de chaque côté de la voie, qu'une voiture venant de l'ouest ne voit pas une automobile venant en sens contraire et vice versa.

Enfin, le détective provincial, Walter Duchesney qui avait travaillé la cause sur les ordres du sergent Shannon corroborait les derniers témoins en affirmant que cette traverse de voie ferrée était très dangereuse, parce qu'elle croise diagonalement avec la route, à un point qu'il faut pratiquement prendre le milieu du chemin, si l'on ne veut pas qu'une route de droite d'une voiture, passe à côté des madiers placés entre les rails et frappent les rails.

C'est à la lumière de ces témoignages que le jury a rendu un verdict exonérant M. Albert Potvin, pesant le fait que Mme et Mlle Potvin avaient pratiquement perdu de connaissance après l'accident, tandis que les autres témoins n'avaient pas été blessés et étaient plus en état de savoir au juste ce qui s'était passé.

L'enquête avait été commencée le matin, puis ajournée à l'après-midi. MM. Potvin et Blière s'en venaient à Montréal, ils étaient partis de Rivière-du-Loup depuis deux jours, visitant les principaux endroits, en cours de route.

ASSEMBLEE DU CLUB LETELLIER DE ST-JUST

Les membres du Club Letellier de St-Just tiendront leur réunion annuelle ce soir, à la salle Ste-Catherine, 71 rue Roblin, angle de la rue Amherst.

On procédera à l'élection des officiers, et des orateurs distingués adresseront la parole.

AU DEJEUNER DES PUBLICISTES

Le déjeuner hebdomadaire du club des Publicistes de la Chambre de Commerce de Montréal aura lieu, à midi et trente, aujourd'hui, au Vernetian Garden. Il y aura pas de conférence, mais il y aura de la musique à plaisir.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'Assemblée générale trimestrielle des membres de la Chambre de Commerce de Montréal aura lieu le 5 octobre au lieu ordinaire des réunions.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents car des questions de la plus haute importance seront soumises à leur considération et les délégués au congrès de Chambres de Commerce du Canada, tenu à Vancouver, feront un rapport qui ne manquera pas d'intéresser les membres.

UN HOTEL...UR LE CANADIEN NATIONAL

Il est annoncé officiellement aujourd'hui par Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer National du Canada que le réau national construit sur l'ancien hôtel dans la ville de Halifax. Etant donné les mesures préliminaires à prendre il n'y aura pas d'autres déclarations pour le présent.

\$1,500,028, EN TAXES FONCIERES DEPUIS 6 JOURS

C'est, déclare M. P. Collins, assistant-trésorier, une augmentation sur l'année dernière

\$492,428. Tel est le montant perçu, hier, comparativement à \$400,406.00 le 27 septembre 1926

L'activité règne en maître à l'hôtel de ville depuis le 21 septembre et nombreuse est la foule des contribuables qui se précipitent vers les comptoirs pour payer leurs taxes foncières. La journée d'hier, à ce point de vue, a été excellente. A toute heure de la journée, l'affluence a été grande. Les contribuables se sont sans doute rappelés qu'ils n'ont jusqu'au 1er octobre pour s'acquitter envers la cité de leurs taxes foncières, car cette date passée, comme nous le disions encore hier, un intérêt de 6 pour cent sera chargé sur tout compte non payé.

Durant la journée d'hier, 2,327 contribuables se sont acquittés de leur dû et ont versé un montant de \$492,428. L'année passée, à pareille date, les contribuables avaient versé \$400,406 représentant 2,296 comptes. Comme on le voit, il y a un progrès, puisqu'il y a une différence en plus de \$92,022 représentant, cependant, une diminution très minime de 31 dans le nombre des comptes acquittés.

Voilà ce que nous déclarait l'assistant-trésorier, M. P. Collins hier.

La perception de la taxe foncière, date, c'est-à-dire depuis le 21 septembre, est de \$1,500,028 représentant 6,414 comptes comparativement au total de \$1,322,595 représentant 6,926 comptes soit une différence en plus de \$177,433. Par contre les comptes acquittés, cette année, sont moins nombreux si la valeur totale est plus considérable.

Comme on le voit, d'ici au 1er octobre, il reste un fort montant à percevoir, car il ne faut pas oublier que les contributions foncières représentent les deux tiers des revenus de la cité.

L'on prévoit qu'aujourd'hui et les jours suivants, l'affluence sera encore plus grande à l'hôtel de ville. L'on espère percevoir un fort montant, afin que le public n'ait pas à attendre, l'on mettra en fonction de nouveaux receveurs, s'il le faut. Il en sera de même pour les receveurs qui dépeillent le courrier. D'ici au 1er octobre, date de l'échéance de la taxe foncière, l'on s'attend à recevoir le paiement d'un grand nombre de comptes, acquittés par chèques, surtout des grosses compagnies.

La ville reçoit également depuis le 21 septembre le paiement des taxes scolaires et des taxes spéciales. Plus de 25 collecteurs sont sur la route pour activer la perception de ces diverses taxes.

Quant à l'hôtel de ville, il y a neuf receveurs qui se tiennent à la disposition des contribuables durant toute la journée. La foule est considérable depuis quelques jours.

UN NOUVEL APPOINT A LA PROTECTION DE NOS FORETS

La coopération du bureau météorologique est assurée aux services forestiers de la province

DIX POSTES D'OBSERVATION

Le bureau météorologique, de coopération avec les services forestiers de Québec a procédé, cet été, à l'installation de dix nouvelles stations d'observation de la température en ce qu'elle se prête aux feux de forêts.

Ces postes se trouvent situés à des endroits stratégiques de nos régions forestières, soit Mistassini, Dépôt Caribou, Rimouski, Skimenc, Rivière Manie, St-Urbain, Clarke City, La Tuque, Oskelane, Maniwaki et Kippewa.

Les postes en question sont des mieux outillés et pourvus de pluviomètres mesurant le maximum et le minimum de la pluie, ainsi que de thermomètres et d'hygromètres. Il existe déjà des postes d'observation du vent. Tous les jours les données recueillies sont transmises au bureau météorologique de Toronto, et à leur tour les services de protection reçoivent quotidiennement un bulletin télégraphique comportant des données spéciales sur les pressages, pour quarante-huit heures, de la vitesse du vent, de l'humidité de l'air et de la température.

Grâce à ces indications, on peut, dans chaque district, se fixer sur le danger qu'offre la température pendant deux ou trois jours à venir, en tenant un répertoire cartographique de la température d'un jour à l'autre.

La station principale est en communication constante, soit par téléphone ou par téléphone, avec les gardes forestiers qui, par ce moyen, savent à quel point s'en tenir sur la proposition de délivrer de nouveaux permis de brûler et de circulation ou d'annuler les anciens.

C'est ainsi qu'au cours de ce mois de septembre, les journaux annonçaient qu'il y avait une température dangereuse au Sault-Sainte-Marie (où fonctionne un service météorologique de cette nature) il ne serait plus accordé de nouveaux permis de brûler et que tous les anciens permis étaient annulés.

Avec l'amélioration des méthodes de prévision de la température dangereuse pour les feux de forêt et la réglementation, grâce à ces pressages, de tous les Permis de Brûler, on peut éviter les conflagrations désastreuses que nous avons eu à déplorer dans le passé à la suite du brûlage en masse d'abatis par des périodes dangereuses.

Dans les cercles industriels, on se rend de plus en plus compte du rôle prépondérant que joue la température relativement aux feux de forêts. Nous en avons une preuve dans le fait que des compagnies de la Côte du Pacifique qui assurent le bois et l'outillage d'exploitation forestière consentent des taux spéciaux aux exploitants qui se conforment à certains règlements dictés par la prudence, entre autres ceux qui ont trait au maintien, à leurs chantiers, d'instruments enregistrés du degré d'humidité et l'obligation de cesser tous les travaux dès que l'humidité relative descend à 30 degrés.

Par conséquent, dans le cas d'un délai dans l'octroi d'un permis ou de son annulation, selon le cas, le public, en se soumettant de bonne grâce à l'ordonnance, contribuera à enrayer complètement les désastres qui, chaque automne, déciment nos ressources forestières.

Ceux qui vont dans la forêt sont invités à noter un de ces postes d'observation météorologique où ils pourront constater sur place l'avantage de ce nouvel apport à la protection, aidée par la science, de nos forêts. Bien qu'à ses débuts, ce nouveau service est établi sur des bases solides et tout fait prévoir qu'il constituera le gardien par excellence de notre domaine forestier.

LA SOCIETE DES ARTISANS A MARIEVILLE

La campagne d'inauguration a eu lieu, sous les plus heureux auspices

BELLE SOIRÉE

M. Eugène Chartier rappelle les incidents politiques qui précéderont 1837

Marieville, 27. — Les Artisans de Marieville, chef-lieu du comté de Rouville, ont inauguré sous les plus heureux auspices leur campagne de réorganisation. Samedi, le 17 septembre courant, plus de mille personnes se pressaient dans le coquet théâtre National, pour assister à une soirée dont M. le chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville, avait accepté le patronage, et M. Eugène Chartier, directeur général et patron du district, la présidence. Les profits réalisés par la vente des billets ont été remis au Rév. Père Brisson, missionnaire canadien-français, dans les Indes anglaises.

Esprons que ce geste généreux qui n'est pas le premier de ce genre chez les Artisans rappelle des Indes lointaines de nombreuses bénédictions sur ceux qui ont eu la bonne pensée d'aider le Rév. Père missionnaire.

Le Cercle Dramatique Artisans de Montréal, dont notre dévoué confrère, M. Sylvio Mathieu, est le président actif, a interprété le drame historique de Louis Fréchette: "Félix Potvin". Les principaux rôles ont été joués avec beaucoup de talent par MM. Aimé Blanchard, F. Alarie, Maurice Thomas, A. Gagnon et R. Richelieu. Ils ont été bien secondés par M. J.-A.-O. Laroche, Blanchard, A. Audette, R. Gendreau, R. Turcot, J.-B. Cloutier, D. Longpré, O. Charbonneau, Z. Brosseau et J. Blais qui complétaient en on peut mieux la distribution. M. Alfred Carpentier, chanteur comique, accompagné par M. L. Desjardins, fut très applaudi et rappela.

Ayant accepté de faire une allocution sur les événements de 1837, M. Eugène Chartier, directeur général, rappela les incidents politiques qui précéderont, accompagnés et suivirent la Rébellion des patriotes, coupables uniquement d'avoir trop aimé leur patrie. La pièce de Fréchette est une somme récapitulative de cette période historique, bien qu'elle ait été malheureusement viciée par les scrupules d'un écrivain historique. M. Chartier est d'avis et conclut qu'il est préférable de laisser passer à la légende cette belle histoire d'un patriote qui se paie la tête de ses ennemis pour sauver la sienne. La légende est l'essence de la mentalité d'une race et la nôtre a besoin de belles histoires, qui ressemblent à des épopées, pour soutenir son courage.

UN NOUVEL APPOINT A LA PROTECTION DE NOS FORETS

La coopération du bureau météorologique est assurée aux services forestiers de la province

DIX POSTES D'OBSERVATION

Le bureau météorologique, de coopération avec les services forestiers de Québec a procédé, cet été, à l'installation de dix nouvelles stations d'observation de la température en ce qu'elle se prête aux feux de forêts.

Ces postes se trouvent situés à des endroits stratégiques de nos régions forestières, soit Mistassini, Dépôt Caribou, Rimouski, Skimenc, Rivière Manie, St-Urbain, Clarke City, La Tuque, Oskelane, Maniwaki et Kippewa.

LA MORT DE IVAN DZUBAK

Un verdict d'homicide involontaire est prononcé contre la femme Crumowski et Kestowski

Ida Crumowski et Fred Kestowski ont été trouvés coupables d'homicide involontaire, hier après-midi, à la Cour du Banc du Roi, après que le jury eut délibéré durant deux heures et 15 minutes. Ils étaient accusés du meurtre d'Ivan Dzubak, survenu dans une maison de la rue Saint-Georges, dans la nuit du 22 au 23 juin dernier.

Le témoignage d'Ivan Dzubak, un témoin qualifié d'absolument contraire à la vérité par l'honorable juge Walsh, Me A. R. McMaster, c.r., substitut du Procureur et par Me Oscar Gagnon, procureur de Kestowski. Quoiqu'il soit advenu, il est certain que ceux qui ont pris part à la bataille étaient terriblement sous l'influence de la boisson.

Les deux accusés sont restés très calmes quand le verdict a été prononcé contre eux. Ils seront sentenciés à la fin du terme.

UN DILEMME

On a commencé, dès hier après-midi, la cause de Léopold Simon, accusé d'homicide involontaire, à la suite d'un accident d'automobile.

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste avait expliqué les blessures qu'il avait constaté sur la victime, Ferdinand Girard, blessures souffertes quand il fut frappé, le 18 avril dernier, par l'automobile de l'accusé; un second témoin, M. Louis Leclair, avait raconté comment il avait failli être frappé par l'automobile que conduisait Simonet; comment le camion avait tourné brusquement vers la droite afin d'éviter une collision avec une légère automobile, puis la façon que Girard avait été frappé à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Elm.

Soudain, l'un des jurés, assis dans la rangée d'arrière se leva et s'adressant au juge dit: "Nous en avons suffisamment. Nous sommes prêts."

On s'imagina la surprise du juge, des avocats et des confrères du juré. Tout le monde s'amusa de l'incident et comme il se faisait déjà tard, la Cour s'ajourna à cet avant-midi.

KENNECKE EST ENCORE DANS LA CAPITALE TURQUE

Suivant des messages reçus d'Angora à Paris. — Une erreur télégraphique

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 27. — Une dépêche d'Angora, parvenue aujourd'hui et citant l'agence de Nouvelles d'Anatolie, à l'effet que le lieutenant Kennecke, l'aviateur allemand, n'aurait pas quitté la capitale turque dimanche matin, vu que son moteur fonctionnait mal, a provoqué toute une sensation ici.

Le départ annoncé samedi dernier, dit la dépêche d'Angora, le fut par erreur, car en réalité ce fut un autre avion qui partit pour l'Anatolie.

Le lieutenant Kennecke et ses deux compagnons, atterrirent à Angora mercredi dernier, dans la première étape de son envolée projetée d'Allemagne en Amérique. Il fit une envolée sans escale de Cologne à Angora en moins de 18 heures, soit une distance de 1,875 milles. Il se proposait de faire l'arrêt suivant à Basra, Irak, et on signala son départ d'Angora de bonne heure.

Depuis, l'on n'a pas entendu parler de lui. Par suite du manque de nouvelles au sujet de l'aviateur allemand et de ses compagnons, le comte George Cedric Solms-Laubach, son bailleur de fonds, et Johannes Hermann, opérateur de radio, l'on était anxieux à Berlin et autres capitales sur le sort possible des deux hommes. L'on savait cependant, que pendant le voyage d'Angora à Basra, les aviateurs auraient un pays dangereux à traverser et s'il leur avait fallu effectuer un atterrissage, il leur aurait été difficile de communiquer avec le monde extérieur.

DU MEXIQUE AU CANADA

M. Paul Viau, consul général du Nicaragua à Montréal, est en voyage actuellement dans l'Amérique du Sud, a annoncé, hier soir, dans un message téléphonique à son père, M. Eugène Viau, que le président Gales du Mexique fera aujourd'hui l'inauguration de la ligne téléphonique qui reliera le Mexique au Canada.

M. CLEOPHAS DUBEAU

M. Cléophas Dubeau vient d'être nommé maître de poste à la station "81", Verdun.

Hommage à la mémoire de Nungesser et Coli

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 27. — Les aviateurs Nungesser et Coli, qui tentèrent la traversée de l'Atlantique en avion et échouèrent, verront perpét